

LA ^{XII} i US



LA REVUE
ÉTUDIANTE
EN HISTOIRE
ET EN
LETTRES DE
L'UQAR



Hiver 2019

LA ^{XII} i US



LA REVUE
ÉTUDIANTE
EN HISTOIRE
ET EN
LETTRES DE
L'UQAR



Hiver 2019

***Laius*, volume 12, 2019**

Comité éditorial

Marie-Soleil Belzile, conception graphique
Anthony Carrier, révision
Simon Delarosbil, trésorerie
Arielle Jarry, révision
Andréanne Morin-Dupont, communications

Nicolas Beaudry, professeur
Katerine Gosselin, professeure
Julien Goyette, professeur

Coordonnées

Département des lettres et humanités
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1

Courriel : revuelaius@hotmail.com

Tous les numéros de la revue *Laius* sont disponibles à l'adresse électronique suivante :

www.uqar.ca/universite/a-propos-de-l-uqar/departements/departement-des-lettres-et-humanites/revue-laius

La publication de la revue *Laius* est rendue possible grâce à l'appui financier et logistique des modules d'histoire et de lettres de l'UQAR, du Fonds de soutien aux projets étudiants (FSPÉ), de l'Association générale des étudiantes et des étudiants du campus de Rimouski (AGECAR), de l'Association des étudiantes et des étudiants en histoire (AEEH) et du Regroupement des étudiantes et des étudiants en lettres (RÉEL).

Mise en pages : Édiscript enr.

UQAR

Table des matières

- 5 Présentation
- 7 À travers les trous. Jeux de masques dans
Le journal d'une femme de chambre (1900)
d'Octave Mirbeau
ALICE BERGERON
- 23 Sur l'Acropole, de Platon à Louky Bersianik :
la réécriture féministe d'un texte antique
MARIE-MICHÈLE GARNEAU
- 41 L'émancipation du sujet par l'écriture dans
La petite fille qui aimait trop les allumettes (1998)
de Gaétan Soucy
ARIELLE JARRY
- 53 La création de l'impôt provincial
sur le revenu des particuliers au Québec
JUSTIN DUBÉ
- 65 L'évolution des lexiques révisionniste et négationniste
d'Adrien Arcand entre 1933 et 1966 : une analyse
textométrique
SIMON DELAROSBIL

Présentation

Le comité éditorial de la revue *Laius* est fier de présenter la douzième édition de la revue étudiante en histoire et en lettres de l'Université du Québec à Rimouski. Cette année encore, la production de la revue a été possible grâce à la collaboration entre l'Association des étudiantes et des étudiants en histoire (AEEH) et le Regroupement des étudiantes et des étudiants en lettres (RÉEL).

La revue *Laius* permet aux étudiantes et aux étudiants de prendre part au milieu de la publication scientifique, que ce soit en soumettant un article ou en participant au comité éditorial. Le processus de publication scientifique exige de la persévérance ainsi que de nombreuses réécritures. Cette expérience formatrice et stimulante fournit l'opportunité de parfaire les connaissances acquises et de les mettre au service de la recherche et de sa diffusion. Elle constitue ainsi une étape fondamentale dans le cheminement de tous les étudiantes et les étudiants qui se destinent à la recherche universitaire.

Les articles publiés dans ce volume représentent un aperçu des sujets qui passionnent la relève étudiante. Diversifiés et rigoureux, les présents textes abordent ainsi la parole satirique dans un roman

d'Octave Mirbeau, la vision des femmes et de l'amour chez Louky Bersianik relisant Platon, l'émergence du sujet par l'écriture dans un roman de Gaétan Soucy, les événements qui ont donné lieu à la création de l'impôt provincial au Québec ainsi que l'évolution du négationnisme et du révisionnisme d'Adrien Arcand. Le comité remercie chaleureusement les auteures et auteurs qui ont accepté de jouer le jeu de la publication scientifique et qui nous offrent ici ces articles de grande qualité.

La réalisation de ce volume n'aurait pas été possible sans la participation des membres du comité éditorial : Marie-Soleil Belzile, Anthony Carrier, Simon Delarosbil, Arielle Jarry, Andréanne Morin-Dupont. Nous tenons également à souligner le travail et l'implication des professeurs Nicolas Beaudry, Katerine Gosselin et Julien Goyette, qui ont consacré un temps précieux pour mener à bien la présente parution.

Le comité souligne également l'appui des modules de lettres et d'histoire de l'UQAR, de l'AEEH et du RÉEL, de l'Association générale des étudiantes et étudiants du campus de Rimouski (AGECAR), ainsi que du Fonds de soutien aux projets étudiants de l'UQAR, qui ont rendu possible la production de cette douzième édition.

Enfin, merci à vous, chères lectrices et chers lecteurs. À elles seules, la curiosité et l'attention avec lesquelles vous parcourez les pages de cette revue donnent un sens à nos efforts.

LE COMITÉ ÉDITORIAL

À travers les trous. Jeux de masques dans *Le journal d'une femme de chambre* (1900) d'Octave Mirbeau

ALICE BERGERON
Étudiante au doctorat en lettres

Né en 1836, Octave Mirbeau est un romancier, essayiste, dramaturge, journaliste, critique d'art et épistolier français. Personnage pétri de contradictions, sa vie est marquée par l'ambivalence et les changements de cap tant sur le plan politique que sur le plan personnel¹. Longtemps prolétaire littéraire², publiant sous divers pseudonymes pour des revues bonapartistes et antisémites, Mirbeau fait son *mea culpa* en 1885. Il publie 28 œuvres de 1882 à 1914. Paru en 1900, *Le journal d'une femme de chambre*³ est sa

-
1. Apprécié de la gent féminine, qu'il méprise et craint à la fois, sa vie amoureuse gravite autour des courtisanes. Une rupture particulièrement difficile l'amène au bord d'une crise existentielle. Par la suite, Mirbeau intègre progressivement le cercle des anarchistes. Ceux-ci ont parfois de la difficulté à comprendre l'écrivain, qui épouse en 1887, dit-on, une « horizontale de haut vol » ayant amassé une fortune considérable. Ses détracteurs le qualifieront de « millionnaire rouge ».
 2. Au sujet de cette période de la vie de Mirbeau, voir Jean-Yves Mollier, « Du "bohème littéraire" (Henry Murger) au "prolétaire des lettres" (Octave Mirbeau). Les cheminements d'une posture contestataire dans les lettres françaises », dans Pascal Brissette et Anthony Glinoe (dir.), *Bohème sans frontière*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 141-150.
 3. Octave Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre*, éd. Noël Arnaud, Paris, Gallimard, coll. « Folio/classiques », 1984. Désormais, les références à cet

quinzième publication. Mirbeau y fait une stylisation fictive⁴ d'un journal intime attribué à une femme de chambre qui observe et juge au quotidien, avec un mixte de sérieux et de rire carnavalesque⁵, les travers de ses maîtres. Ni tout à fait un roman, ni tout à fait le journal intime de Célestine, *Le journal d'une femme de chambre* se définit plutôt comme une satire par «la construction de la *persona*⁶» ou «masque énonciatif⁷» favorisant «l'instabilité sémantique et éthique, le comico-sérieux, la rhétorique offensive, le dialogisme ménippéen⁸». En cette fin de XIX^e siècle, qu'est-ce que cette satire a de particulier?

Comme dans la plupart des satires, la peinture des vices et des transgressions est assortie, dans *Le journal d'une femme de chambre*, d'un discours moralisateur au comique grinçant, sans pour autant proposer de «réparations». Mais ce discours est porté, cette fois, par une femme, dans un livre accueilli avec tiédeur par la critique et n'ayant pas trouvé tout à fait le public visé⁹. En quoi le choix de Mirbeau

ouvrage seront indiquées par le sigle *JFC*, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte; elles renverront toutes à cette édition de Noël Arnaud.

4. Voir Pierre Glaudes, «Préface» à Octave Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre*, éd. Pierre Glaudes, Paris, Le Livre de poche, coll. «Classiques», 2012, p. 15.
5. Pierre Glaudes, «Préface» à Octave Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre*, art. cité, p. 19.
6. Sophie Duval et Jean-Pierre Saïda, «Avant-propos», dans Sophie Duval et Jean-Pierre Saïda (dir.), *Mauvais genre. La satire littéraire moderne*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2008, p. 12.
7. Sophie Duval et Jean-Pierre Saïda, «Avant-propos», dans Sophie Duval et Jean-Pierre Saïda (dir.), *Mauvais genre*, ouvr. cité, p. 12.
8. Sophie Duval et Jean-Pierre Saïda, «Avant-propos», dans Sophie Duval et Jean-Pierre Saïda (dir.), *Mauvais genre*, ouvr. cité, p. 12.
9. Comme le rappelle Pierre Glaudes («Préface» à Octave Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre*, art. cité), *Le journal d'une femme de chambre* «est accueilli avec une sourde hostilité par la grande presse, qui en rend compte

de faire porter la satire par une femme, dans *Le journal d'une femme de chambre*, s'est-il révélé à la fois novateur et confrontant? La satire de Mirbeau vise d'abord la bourgeoisie et les rapports de servitude économique et sexuelle qu'elle entretient avec les domestiques, mais aussi d'autres cibles (agences de placement, autorités religieuses, anti-sémites, par exemple), ce qui fait du *Journal d'une femme de chambre* un véritable champ de mines. Nous verrons que, outre le refus des conventions génériques, le choix du personnage de Célestine contribue grandement à l'efficacité de cette satire. Nous avancerons que Célestine est le masque satirique de Mirbeau avant de nous pencher sur les jeux de masques à l'œuvre dans *Le journal d'une femme de chambre*, qui tendent à dévoiler que, pour des raisons alimentaires, tant la protagoniste que le satiriste peuvent se confondre avec les cibles, au risque de vouer cette satire à un échec relatif.

Une chambrière satiriste

À partir du XVIII^e siècle, la satire n'est plus versifiée et se caractérise par le grossissement, la déformation, l'identification de l'ennemi et la porosité des frontières génériques : d'abord un genre, elle devient un *mode* du discours, qui recouvre « désormais tant l'esprit satirique que, dans le domaine littéraire, une facture mal déterminée¹⁰ ». La structure du *Journal d'une femme de chambre* est composée de fragments qui perturbent une trame narrative en la démembrant, en la rabibochant, certains passages consistant en des articles ou textes

parcimonieusement et comme à regret, jugeant scabreuses les aventures de son héroïne.» Toutefois, pour ces mêmes raisons, c'est un succès commercial attribuable en bonne partie au fait que le roman a trouvé un public confidentiel composé des personnes à la recherche de passages licencieux et pornographiques.

10. Sophie Duval et Jean-Pierre Saïda, «Avant-propos», dans Sophie Duval et Jean-Pierre Saïda (dir.), *Mauvais genre*, ouvr. cité, p. 8.

divers recyclés par Mibeau. Si la véhémence de certains passages rappelle la satire juvénalienne et rapproche Célestine du « *picaro*, railleur et malcontent, passant facilement de l'ironie à l'amertume, pour s'indigner sans trêve, même si cet habile coquin dénonce volontiers les iniquités sociales sans se soucier de leur opposer une norme nouvelle¹¹ », c'est davantage de satire ménippée qu'il s'agit dans *Le journal d'une femme de chambre* : « Mirbeau s'approprie intuitivement cette forme bigarrée, [...] combinaison de formes disparates, imitation parodique d'autres genres littéraires, observation à partir d'un point de vue inhabituel, construction ouverte par épisodes¹². » Outre ces quelques particularités, l'originalité du *Journal d'une femme de chambre* tient au choix de faire d'une femme de chambre l'héroïne et la porte-parole de sa satire.

Dès son arrivée dans sa nouvelle place, la douzième en deux ans, Célestine décide d'écrire son journal et en précise l'intention satirique :

[J]'avertis charitablement les personnes qui me liront que mon intention, en écrivant ce journal, est de n'employer aucune réticence, pas plus vis-à-vis de moi-même que vis-à-vis des autres. J'entends y mettre au contraire toute la franchise qui est en moi et, quand il le faudra, toute la brutalité qui est dans la vie. Ce n'est pas de ma faute si les âmes, dont on arrache les voiles et qu'on montre à nu, exhalent une si forte odeur de pourriture. (*JFC*, p. 35)

Cet énoncé de la narratrice complète la visée satirique annoncée par Mirbeau dans son épître dédicatoire adressée à un collègue journaliste :

11. Pierre Glaudes, « Préface » à Octave Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre*, art. cité, p. 21.

12. Pierre Glaudes, « Préface » à Octave Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre*, art. cité, p. 19-20.

C'est que nul mieux que vous, n'a senti, devant les masques humains, cette tristesse et ce comique d'être un homme... Tristesse qui fait rire, comique qui fait pleurer les âmes hautes... puissiez-vous les retrouver ici... (*JFC*, p. 30)

Si l'on rit dans *Le journal d'une femme de chambre*, c'est souvent d'un rire amer, comme le souligne Célestine :

Un domestique, ce n'est pas un être normal, un être social... C'est quelqu'un de disparate, fabriqué de pièces et de morceaux qui ne peuvent s'ajuster l'un dans l'autre, se juxtaposer l'un à l'autre... C'est quelque chose de pire : un monstrueux hybride humain... [...] Il rit souvent, mais son rire est forcé. Ce rire ne vient pas de la joie rencontrée, de l'espoir réalisé, et il garde l'amère grimace de la révolte, le pli dur et crispé du sarcasme. Rien n'est plus douloureux et laid que ce rire ; il brûle et dessèche... (*JFC*, p. 203)

La gouaille de Célestine, ses talents de comédienne et son imagination contribuent à l'effet à la fois comique, scabreux et sérieux du *Journal d'une femme de chambre*. La femme de chambre voit toutes les faces, toutes les fesses et toutes les fèces de ceux et celles qui s'imaginent différents d'elle, qu'il s'agisse de ses patrons bourgeois, des membres du clergé, des placières et maquerelles, des intellectuels ou de ses compagnes et compagnons d'infortune. Et c'est ce pouvoir dénonciateur de la plume d'une servante, combinée à l'aigreur de son rire, qui contribue à faire du choix de Célestine comme satiriste une proposition à la fois novatrice et scandaleuse.

Femme témoin, elle fréquente la saleté et les déjections, ce qu'il y a de plus vil dans la vérité des êtres humains, au risque de partager et d'être contaminée par tout ce qu'elle décrie : «Témoin privilégié de ce dont autrui est par définition exclu, la femme de chambre est celle pour qui, inévitablement, s'efface la

frontière entre extériorité et intériorité, entre apparences et réalité¹³.» Contrairement aux autres héroïnes de Mirbeau, Célestine est la seule à être autre chose qu'un simple objet, car elle écrit sa propre histoire : « L'héroïne chez Mirbeau, qu'elle se nomme Juliette, Clara ou Célestine¹⁴, demeure, sauf dans le cas du *Journal d'une femme de chambre*, un objet, une troisième personne dont les propos et les actions sont rapportés par un narrateur¹⁵ ». Mirbeau aurait pu faire porter sa satire par un valet de chambre, comme ce M. Jean que Célestine a fréquenté et qui s'extirpe de sa condition de domestique en jouant la carte de l'antisémitisme et en vantant les vertus du faux témoignage, qui est une forme de prostitution :

C'est étonnant ce qu'il reçoit [...] de sérieux pourboires, de distinctions honorifiques, extrêmement flatteuses. Et si [...] le général Mercier se décide à faire citer Jean, dans le futur procès Zola pour un faux témoignage... [...] [R]ien ne manquerait plus à sa gloire... Le faux témoignage est ce qu'il y a de plus chic, de mieux porté, cette année, dans la haute société (*JFC*, p. 199-200).

Toutefois, l'effet de satire n'aurait pas été aussi efficace : auraient manqué les *contradictions* qui habitent Célestine, comme celles, patentes chez ce personnage, d'être sincèrement gentille et méchante, d'être victime et bourreau à la fois.

13. Uri Eisenzweg, « Le capitaine et la femme de chambre : l'affaire Dreyfus et la crise de la vérité narrative », *Romantisme*, n° 84 (*Le primitif*), 1994, p. 82.

14. Il y a aussi une femme de chambre nommée Célestine dans *Le Calvaire*, publié en 1886. Ce qui distingue la Célestine du *Journal d'une femme de chambre*, c'est qu'elle est une héroïne narratrice et satiriste.

15. Éléonore Roy-Reverzy, « Mirbeau rhapsode ou comment se débarrasser du roman », *Europe*, vol. 77, n° 839 (*Octave Mirbeau*, dir. Pierre Michel), mars 1999, p. 18.

La position de chambrière de Célestine fait qu'elle n'a pas d'identité propre ; elle peut devenir quasi invisible et « vit l'expérience aliénante de l'interchangeabilité, typique de la condition ouvrière¹⁶ », qui la rapproche de l'esclavage :

Et les domestiques, que sont-ils donc, eux, sinon des esclaves ?... Esclaves de fait, avec tout ce que l'esclavage comporte de vileté morale, d'inévitable corruption, de révolte engendreuse de haines... [...] On exige de nous toutes les vertus, toutes les résignations, tous les sacrifices, tous les héroïsmes [...]. Ajoutez encore la vexation continue de cette inégalité terrible, [...] rendue à chaque minute plus sensible, plus humiliante, plus ravallante par les caprices et même par les bontés de ces êtres sans justice, sans amour, que sont les riches. (*JFC*, p. 315-316)

Le point de vue inhabituel du personnage de la femme de chambre lui permet de voir sans être vue et de se travestir pour mieux railer ses maîtres. Ainsi, tout porte à penser que le roman aurait été moins scandaleux si le masque avait été porté par un personnage masculin. D'ailleurs, dans *Un gentilhomme*, roman publié à titre posthume en 1920, Mirbeau fait appel au personnage de Charles Varnat, secrétaire particulier, pour traiter du lien entre domesticité et prostitution. Le narrateur renonce au dernier moment à offrir ses services sexuels à de « vieux vicieux » pour payer ses nombreuses dettes. Commencé en même temps que *Le journal d'une femme de chambre*, Mirbeau aurait écarté ce roman en faveur d'autres projets littéraires (*Le foyer, La 628-E8*)¹⁷.

Parce qu'il permet de cacher autant que de dévoiler, le masque invite à s'interroger sur l'ambiguïté de « qui » le porte. Il permet

16. Franco Fiorentino, « Le scandale de Célestine », *Littératures*, n° 64 (*Octave Mirbeau. Romancier, dramaturge et critique*, dir. Pierre Glaudes), 2011, p. 64.

17. Voir Pierre Michel, « Un Gentilhomme », dans Yannick Lemarié et Pierre Michel (dir.), *Dictionnaire Octave Mirbeau*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2011.

de jouer sur les apparences trompeuses et d’emmêler les perceptions, suscitant ainsi des affects ambivalents. Aussi, la connaissance de tous les aspects de l’intimité de ses maîtres est accentuée du fait que le personnage de Célestine joue la comédie :

La sincérité et l’ardeur de son désir, sa gaucherie, ses gestes maladroits, ses paroles effarées, et aussi sa force de mâle, tout cela m’avait attendrie... J’adoucis un peu mon visage, voilà d’une sorte de sourire la dureté de mon regard, et moitié ironique, moitié câline, je lui dis :

— Oh ! Monsieur !... Si Madame vous voyait ? [...]

Je jouais de lui avec une aisance merveilleuse... (*JFC*, p. 116-117)

Célestine se montre tour à tour prude ou hardie, ardente ou froide, selon ses intérêts, mais aussi parce que les femmes de chambre occupent souvent, par défaut, la fonction de « travailleuses sexuelles à domicile¹⁸ ».

Le journal d’une femme de chambre nous convie à un genre de *peep-show* où les protagonistes se voilent derrière des identités masquées et des noms d’emprunt, comme c’est le cas dans le milieu de la prostitution ou de la domesticité :

Célestine ? [...] Je vous appellerai Marie, [...] toutes mes femmes de chambre, je les ai appelées Marie. C’est une habitude à laquelle je serais désolé de renoncer... Je préférerais renoncer à la personne... ! (*JFC*, p. 38)

Célestine, n’est-ce pas ?... Ah ! je n’aime pas du tout ce nom... Je vous appellerai Mary, en anglais... [...] C’est plus convenable (*JFC*, p. 281).

18. Pierre Michel, « Préface » à Octave Mirbeau, *Le journal d’une femme de chambre*, Éditions du Boucher/Société Octave Mirbeau, 2004, p. 18 [En ligne], consulté le 4 octobre 2018, URL : www.leboucher.com/pdf/mirbeau/journal.pdf.

Si Célestine est invitée par ses maîtres à changer de nom pour en prendre de nouveaux qu'ils jugent plus « appropriés » pour une domestique, le nom choisi par Mirbeau n'est pas anodin lui non plus (Célestine évoque « céleste », « ciel », « septième ciel » ?) et présente des caractéristiques communes avec La Celestina de Fernando de Rojas, dans *La Célestine, tragi-comédie de Calixte et de Mélibée* (1499)¹⁹.

La Celestina est la maquerelle qui précipite la perte de Calixte et Mélibée. Bien que les fonctions ou le rôle des personnages homonymes diffèrent, le lien entre La Celestina la maquerelle et Célestine la domestique est conforté par une servante nommée Lucrecia, qui sert en quelque sorte de médiatrice entre les deux mondes chez de Rojas. Comme Célestine, Lucrecia connaît l'avers et le revers des masques humains. Dans *Le journal d'une femme de chambre*, le lien entre domesticité et prostitution est bien présent :

J'aurais dû [...] en finir une bonne fois avec toutes ces sales places et sauter le pas, carrément, de la domesticité dans la galanterie, ainsi que tant d'autres que j'ai connues [...]. [J'ai de très beaux yeux] bleu foncé, excitants et polissons, une bouche audacieuse [...]. J'aurais pu réussir. Mais, [...] j'ai eu peur. (*JFC*, p. 42-43)

En raison de sa mobilité dans un monde comme dans l'autre, ou dans les deux en même temps, la dualité de Célestine en fait un masque satirique efficace. Grâce à ce masque poreux et ambivalent, le lecteur devient un témoin privilégié de la perversité humaine, de la lutte des classes et partage ainsi la haine de Célestine, qui est une victoire sur sa précaire condition de servante. En même temps, se pourrait-il que ce masque en cache un autre ?

19. Fernando de Rojas, *La Célestine* [1499], trad. par Aline Schulman, préface de Juan Goytisolo, Paris, Fayard, 2006.

Le masque de Mirbeau ou le satiriste satirisé

Le *mundus inversus* est un *topos* satirique qui permet toutes les exagérations²⁰. Donner la parole à une servante qui se trouve en situation d'infériorité rappelle la figure de l'esclave qui dit ses quatre vérités à son maître (pensons à Dave chez Horace, à Giton chez Pétrone). Nous revenons à certaines dualités que nous observerons dans la satire : une dialectique entre trompeur et trompé, maître et domestique. Propice aux renversements, la satire met en relation les faces lumineuse et obscure de la nature humaine, qui coexistent. Cela se manifeste dans *Le journal d'une femme de chambre* par la manière dont Célestine se plaît à ridiculiser ses maîtres, tout en éprouvant pour eux des émotions mixtes. La dualité de la chambrière s'assortit de duplicité :

Tout à l'heure, Célestine [...] je vous ai dit cela [...]. Il [...] ne faut pas surtout en parler à Madame. C'est vrai, pourtant, si quelqu'un nous avait vus, dans le jardin ?

Je me sauvai pour ne pas rire.

[...] Et, cependant, une émotion chantait dans mon cœur... quelque chose [...] de maternel... Bien sûr que Monsieur ne me plairait pas pour coucher avec... Mais, un de plus ou de moins, au fond qu'est-ce que cela ferait?... [...] Et puis, ce serait rigolo... à cause de Madame (*JFC*, p. 118-119).

Célestine est le masque satirique qui permet à Mirbeau de montrer avec une grande efficacité les faux-semblants de ceux et celles qui se drapent de vertu. Mirbeau peut renverser « de façon séditeuse, avec un franc-parler qui fait aujourd'hui encore merveille, le sens des mots et des choses. [...] [II] dévoile la logique perverse

20. Éléonore Reverzy, « Mirbeau : éthiques de l'écriture », *Littératures*, n° 64 (*Octave Mirbeau. Romancier, dramaturge et critique*, dir. Pierre Glaudes), 2011, p. 143-154.

d'une société prétendument civilisée mais qui [...] sombre dans l'ensauvagement totalitaire²¹ ». Mais il y a davantage : affirmer que Célestine est le masque satirique de Mirbeau pose la question de la réversibilité ; elle nous amène à nous pencher sur Mirbeau comme masque satirique de Célestine. En quoi le fait de parler par Célestine permet-il à Mirbeau d'exprimer autre chose ?

Le chapitre x du *Journal d'une femme de chambre* porte sur Victor Charrigaud, célèbre écrivain satiriste que le succès amène à devenir comme ceux que sa plume dénigre. De son point de vue privilégié de femme de chambre, Célestine constate, une fois de plus, les contradictions des humains :

Chacun était frappé de ses fortes qualités d'observation, de ses dons puissants de satire, de son implacable et juste ironie qui pénétrait si avant dans le ridicule humain. [...] Charrigaud avait surtout choisi le ridicule du snobisme. En sa conversation verveuse et nourrie de faits, [...] il en notait le caractère de lâcheté morale, de dessèchement intellectuel, avec une âpre précision dans le pittoresque, une large et rude philosophie et des mots aigus, profonds, terribles [...]. Il semble donc que si quelqu'un devait échapper à cette sorte d'influenza morale qui sévit si fort dans les salons, ce fût Victor Charrigaud, mieux que tout autre préservé de la contagion par cet admirable antiseptique : l'ironie... Mais l'homme n'est que surprise, contradiction, incohérence et folie. (*JFC*, p. 235-236)

Cet épisode annonce le sort que connaîtra Célestine tout en fournissant une autre clé de lecture du *Journal d'une femme de chambre* :

21. Antoine Perraud, « Octave Mirbeau, l'écrivain qui démentait comme un arracheur de masques », *Mediapart* [En ligne], 26 mars 2017, consulté le 3 octobre 2018, URL : www.mediapart.fr/journal/culture-idees/260317/octave-mirbeau-l-ecrivain-qui-dementait-comme-un-arracheur-de-masques?onglet=full.

l'auteur s'inclut au passage, en se déplaçant de part et d'autre du masque. Mirbeau s'autosatirise dans et par le personnage de Charrigaud, ce qui lui permet d'aborder subtilement certains aspects de sa vie personnelle et professionnelle²² ainsi que ses rapports difficiles avec les femmes, et ce, au moyen de la « conversion²³ » qui s'opère chez Célestine à mesure qu'elle se rapproche du personnage de Joseph.

La conversion de Célestine s'amorce rapidement, en effet, au contact de ce jardinier-cocher ouvertement antisémite, peut-être violeur et assassin²⁴, qui accentue sa porosité morale : « [Célestine] aime Joseph non *quoiqu'il* soit un monstre, mais *parce qu'il* est un monstre²⁵. » Par faiblesse sentimentale, Célestine gomme devant Joseph tout ce qui pourrait maintenir son sens critique. Les traces de sa transformation abondent dans le roman, dès la rencontre des deux personnages :

Joseph a pris possession de ma pensée. [...] Il me trouble, m'enchantant et me fait peur, tour à tour. [...] Et c'est ce qui m'attire vers lui avec la violence d'un vertige. [...] Joseph s'interpose tellement entre tout mon passé et moi, que je ne vois pour ainsi dire que lui... et que ce passé, avec toutes ses figures vilaines ou charmantes, se recule de plus en plus, se décolore, s'efface. (*JFC*, p. 328-329)

Prise de vertige, Célestine se laisse envahir par Joseph. Et « le vertige est incompatible avec la lucidité et le sens de l'observation

22. La prostitution de sa plume et son mariage avec une ancienne actrice et prostituée, par exemple.

23. Le terme désigne ici un renversement épisodique qui se transforme en renversement permanent.

24. Célestine prononce ces phrases intolérables : « car le viol, c'est encore de l'amour » (*JFC*, p. 206) ; « Qu'il viole les petites filles qui consentent à se laisser violer?... mon Dieu, passe encore... Qu'il les tue?... ça ce n'est guère croyable... » (*JFC*, p. 207)

25. Franco Fiorentino, « Le scandale de Célestine », art. cité.

aigu qui caractérisent l'écriture de la femme de chambre²⁶». Célestine bascule même du côté de l'antisémitisme et épouse Joseph dont elle adopte toutes les idées et positions. Par son mariage, elle devient une maîtresse qui, «reniant les valeurs mêmes qui sous-tendaient son dégoût et sa révolte²⁷», exploite ses domestiques. De plus, elle renonce à écrire son journal : « sortie de sa condition de femme de chambre, Célestine ne raconte plus tant sa propre expérience que celle de Joseph, ou plus précisément le récit que celui-ci en fait²⁸. » Sa conversion est totale. Sous l'emprise grandissante de Joseph, elle devient objet de satire tandis que son rire sarcastique s'atténue progressivement. *Le journal d'une femme de chambre* « s'arrête parce que celle qui l'écrit n'est plus une femme de chambre²⁹ ».

Ainsi, Célestine comme porte-parole de la satire de Mirbeau connaît un échec relatif, car si elle sort de la domesticité, c'est pour embrasser une nouvelle servitude une fois mariée. Joseph lui dit :

[T]u n'as pas une tête de bretonne. [...] Tu aurais plutôt une tête d'alsacienne [...]. Au moment d'une guerre... une Alsacienne bien jolie, [...] ça enflamme les cœurs, ça excite le patriotisme... Et il n'y a rien comme le patriotisme pour saouler les gens... [...]

Là-dessus, nous nous disputâmes. [...] Je me ferai faire un joli costume d'Alsacienne [...]. Malgré ce petit accès de révolte, Joseph me tient, me possède comme un démon. Et je suis heureuse d'être à lui... Je sens que je ferai tout ce qu'il voudra que je fasse, et que j'irai toujours où il me dira d'aller... jusqu'au crime! (*JFC*, p. 451-452)

26. Uri Eisenzweg, « Le capitaine et la femme de chambre », art. cité, p. 85.

27. Pierre Michel, « Préface » à Octave Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre*, art. cité, p. 11.

28. Uri Eisenzweg, « Le capitaine et la femme de chambre », art. cité, p. 84.

29. Franco Fiorentino, « Le scandale de Célestine », art. cité.

Après nous avoir rendu Célestine sympathique, avec ses défauts et ses faiblesses, la fin du *Journal d'une femme de chambre* nous laisse avec une impression amère de satire abimée, où la protagoniste se voit réduite à incarner l'inconsistance, la dualité et la duplicité des femmes.

Mirbeau, en créant un tel personnage, a tenté de décrire la labilité de la conscience féminine et l'incidence des réactions instinctives. Selon cette vision de la femme non exempte de misogynie, Célestine est incapable de résister aux pulsions qui perturbent en elle les ressorts de l'intellectualité. On pourrait dire d'elle [...], elle est moins un cerveau qu'un sexe³⁰.

Montrant les risques de la contamination qui guettent la personne qui se promène de part et d'autre d'un masque, *Le journal d'une femme de chambre* est peut-être davantage une forme de satire en abyme, comme le soutient Pierre Glaudes : « *Le journal d'une femme de chambre* disqualifie moralement la *persona* du satiriste. On a souvent relevé que le romancier ressemblait à son héroïne, qu'il lui attribuait volontiers ses engagements, ses haines [...]. Ainsi, le roman devient une *satire en abyme*³¹. »



Ce qui semble faire l'originalité du choix d'une femme de chambre comme porteuse d'une satire tient au fait que cette femme, issue d'un milieu populaire, choisit de dénoncer ceux et celles qui la maintiennent dans un état de servitude en se servant du pouvoir

30. Pierre Glaudes, « Préface » à Octave Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre*, art. cité, p. 45 ; Pierre Glaudes renvoie à « Lilith » d'Octave Mirbeau, article paru dans *Le Journal*, 20 novembre 1892, sous le pseudonyme de Jean Maure.

31. Pierre Glaudes, « Préface » à Octave Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre*, art. cité, p. 48.

des mots³². De fait, l'aliénation de la femme de chambre lui donne, paradoxalement, une position privilégiée. L'examen des jeux des nombreux masques dans ce roman a révélé que le masque entraîne une forme d'ubiquité et d'interchangeabilité. Pour cette raison, nous avons pu affirmer que Mirbeau est présent dans *Le journal d'une femme de chambre* à la fois comme double de Célestine et de l'écrivain satiriste Victor Charrigaud.

Nous avons tenté de montrer que le masque satirique de Célestine permet à Mirbeau de traiter des rapports entre domesticité et prostitution, d'affirmer que ces rapports existent dans l'écriture et qu'ils renvoient probablement aux années où l'auteur a « loué » sa plume pour assurer sa subsistance et connu des changements d'allégeance politique. Il nous semble donc possible que Mirbeau se soit fait prendre à son propre jeu et que dans cette satire, peut-être que « celui qui le dit, c'est celui qui l'est »...

32. Détail à noter, Célestine prend soin de remettre son journal à une amie, pour publication au moment où des doutes sur la responsabilité du vol de l'argenterie de leurs maîtres se concrétisent, non sans justesse, puisque Joseph s'en servira pour financer le petit café qu'il ouvrira avec Célestine après leur mariage.

Sur l'Acropole, de Platon à Louky Bersianik : la réécriture féministe d'un texte antique

MARIE-MICHÈLE GARNEAU

Étudiante au baccalauréat combiné en lettres et histoire

En 1949, Simone de Beauvoir publie *Le deuxième sexe*, un essai qui, en quelques années, va engendrer un renouvellement du féminisme. D'abord associé aux revendications des suffragistes et aux violences entourant les suffragettes au tournant du xx^e siècle, le terme «féminisme» ne s'est véritablement imposé qu'à partir des années 1960, désignant désormais la lutte pour l'égalité entre les sexes telle que définie par Beauvoir¹. Le discours patriarcal devient dès lors la cible d'une nouvelle génération de militantes féministes, qui cherche à combattre les violences faites aux femmes et à leur corps². À la fin des années 1960, cette génération nouvelle impose un féminisme dit de deuxième vague, qui se répand sur le territoire français et déferle bientôt sur le Québec. Un féminisme de deuxième vague émerge ainsi au Québec et influence les discours politiques et sociaux au même titre que l'art. Le milieu artistique québécois produit de fait, de manière soutenue du tournant des

1. Isabelle Boisclair, *Ouvrir la voie/x : le processus constitutif d'un sous-champ littéraire féministe au Québec (1960-1990)*, Montréal, Nota bene, coll. « Littérature(s) », 2004, p. 118.

2. Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Remue-ménage, 2013, p. 123.

années 1970 jusqu'au début des années 1980, une série d'œuvres féministes engagées, dont certaines sont créées à des fins ouvertement militantes.

En 1971, le Front de Libération des Femmes du Québec (FLF, 1969-1971) fonde la revue *Québécoises deboutte!* afin de revendiquer, parmi d'autres moyens, un féminisme radical³. Après la dissolution du FLF en 1971, la publication de *Québécoises deboutte!* est assurée par le Centre des femmes entre 1972 et 1974, après quoi lui succède le périodique *Les têtes de pioche*, créé par la romancière, dramaturge et poète Nicole Brossard. Cette dernière se présente comme la chef de file d'une nouvelle écriture féministe à tendance radicale que pratiquent plusieurs autrices québécoises au cours des années 1970, notamment Denise Boucher dans la pièce *Les fées ont soif* (1978) et Louky Bersianik dans le roman *L'Euguelionne* (1976). L'importante pièce *La nef des sorcières* (1976), produite par un collectif féminin dont font partie les écrivaines Nicole Brossard, France Théoret, Marie-Claire Blais et Pol Pelletier, s'avère également influencée par la branche radicale du féminisme de deuxième vague, qui se morcellera en divers regroupements et laissera dès lors la place à une nouvelle influence postmoderne au tournant des années 1980⁴.

En 1979, lorsque Louky Bersianik réitère son engagement féministe en publiant *Le pique-nique sur l'Acropole*⁵, l'écrivaine se situe à ce nouveau tournant du féminisme et s'approprie les

-
3. Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, ouvr. cité, p. 128-129. L'ensemble des informations historiques relevées dans ce paragraphe sont extraites de cet ouvrage, p. 128-160.
 4. Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, ouvr. cité, p. 123.
 5. Louky Bersianik, *Le pique-nique sur l'Acropole, cahiers d'Ancyl*, avec eaux-fortes et tailles-douces de Jean Letarte, Montréal, VLB, 1979. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *PNA*, suivi du numéro de page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

conceptions idéologiques de divers courants. Radicalisme et postmodernisme s'entremêlent de la sorte dans cette œuvre qui reprend *Le banquet*⁶ de Platon pour en déconstruire le discours patriarcal et y présenter sa vision féministe de la femme et de la sexualité. C'est cette déconstruction, de même que la proposition nouvelle qui en découle que nous présenterons dans le cadre de cet article.

Déconstruction du discours patriarcal

L'Euguélienne de Louky Bersianik, publié en 1976, est le premier roman québécois paru sous l'appellation d'œuvre féministe⁷. Si d'autres œuvres québécoises avaient abordé auparavant la question de l'égalité ou de l'inégalité des sexes⁸, *L'Euguélienne* demeure la première œuvre québécoise à s'identifier ouvertement au féminisme militant. Les parutions suivantes de Bersianik, soit *Le pique-nique sur l'Acropole* et *Maternative*, s'inscriront également dans cette idéologie féministe dite radicale⁹. L'œuvre de Bersianik se trouve fréquemment associée au féminisme radical des années 1970 par la relecture qu'effectue l'autrice de la société patriarcale, à partir de ses fondements théologiques et philosophiques¹⁰.

Dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, c'est dans cet esprit que Bersianik reprend *Le banquet* de Platon, célèbre dialogue philosophique où sept hommes exposent leur conception de l'amour¹¹. La

6. Platon, *Œuvres complètes*, t. iv – 2^e partie, *Le banquet*, éd. et trad. par Paul Vicaire, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

7. Isabelle Boisclair, *Ouvrir la voie/x*, ouvr. cité, p. 118.

8. Isabelle Boisclair, *Ouvrir la voie/x*, ouvr. cité, p. 119.

9. Isabelle Boisclair, *Ouvrir la voie/x*, ouvr. cité, p. 153.

10. Isabelle Boisclair, *Ouvrir la voie/x*, ouvr. cité, p. 158.

11. Christine Marleau, *L'utilisation de la mythologie grecque et du Banquet de Platon dans Le pique-nique sur l'Acropole de Louky Bersianik*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 1988, p. 64.

définition qui en ressort peut se résumer ainsi : l'amour « consiste en une relation entre deux hommes où l'amour est tellement fort qu'il permet l'élévation de leurs âmes et l'abstinence de relations charnelles¹² ». Les orateurs platoniciens, conclut Christine Marleau dans un mémoire de maîtrise sur Bersianik, écartent la femme de leur discours au même titre que la sexualité¹³. Le sexe féminin, qui ne possède aucune voix dans ce texte classique, s'avère de plus infériorisé par les orateurs¹⁴. Cette infériorité de la femme chez Platon apparaît notamment dans l'extrait suivant du discours de Pausanias :

Or donc, celui [l'Amour] qui relève de l'Aphrodite Pandémienne est véritablement, comme elle, populaire, et il réalise ce qui se trouve : cet amour-là est celui des hommes de basse espèce. L'amour de ces sortes de gens, en premier lieu, ne va pas moins aux femmes qu'aux jeunes garçons ; en second lieu, au corps de ceux qu'ils aiment plutôt qu'à leur âme ; enfin, autant que faire se peut, à ceux qui ont le moins d'intelligence : ils ne regardent en effet qu'à la réalisation de l'acte, sans se soucier que ce soit ou non de la belle manière¹⁵.

Dans ce passage, l'amour dans sa conception populaire, associé à la sexualité et aux relations avec des femmes, est critiqué par l'orateur qui n'y voit que bassesse pratiquée par des gens inférieurs dans un seul souci de jouissance. Un autre orateur du banquet, Socrate, réproouve également cette forme d'amour lorsqu'il affirme

-
12. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 65.
 13. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 65.
 14. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 65.
 15. Platon, *Le banquet*, ouvr. cité, p. 180-181.

que « ceux dont la fécondité réside dans le corps se tournent plutôt vers les femmes ; et leur façon d'être amoureux, c'est de chercher en engendrant des enfants à se procurer ainsi à eux-mêmes immortalité, durable renom, bonheur, pour la totalité des temps à venir¹⁶ ». La conception socratique de l'amour dévalue les rapports amoureux avec le sexe féminin pour leur préférer des relations toutes masculines et, précisément, platoniques. Dans sa relecture de Platon, Bersianik présentera une proposition inverse à celle de Socrate.

Dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, sept femmes discutent librement de la sexualité qui, selon elles, ne peut être séparée du sentiment amoureux¹⁷. Elles s'emploient ainsi à corriger la définition de l'amour que donne le *Banquet* tout en transgressant les interdits sexuels et en donnant une voix aux femmes¹⁸. Ce renversement idéologique est d'autant plus marqué que le déroulement structurel du roman de Bersianik reprend fidèlement celui du dialogue de Platon¹⁹. Ainsi, c'est le premier intervenant qui amène le sujet de la discussion dans *Le banquet* comme dans *Le pique-nique sur l'Acropole*. Mais dans *Le banquet*, Phèdre introduit l'éloge de l'amour alors qu'Aphélie, dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, propose plutôt un échange sur la sexualité. Les orateurs suivants dans les deux œuvres, soit Pausanias chez Platon et Édith chez Bersianik, prônent tous deux l'homosexualité. Éryximaque, chez Platon,

16. Platon, *Le banquet*, ouvr. cité, p. 208.

17. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 65.

18. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 65.

19. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 74; l'ensemble des similarités structurelles entre *Le banquet* et *Le pique-nique sur l'Acropole* inventoriées dans ce paragraphe ont été relevées par Christine Marleau dans son mémoire de maîtrise, voir p. 74-101.

et Epsilon, chez Bersianik, prennent ensuite la parole pendant qu'Aristophane et Adizetu se remettent, chez Platon comme chez Bersianik, d'un hoquet ou d'une toux. Ils corrigent dans ces circonstances les propos de Pausanias et d'Édith. Les discours fantastiques et discordants d'Aristophane et d'Adizetu, rapportés par Éryximaque et Epsilon, font avancer le dialogue. Agathon, chez Platon, et Xanthippe, chez Bersianik, interviennent ensuite pour contester similairement la manière dont le sujet fut traité jusqu'à présent. Ils cèdent respectivement la parole à Socrate et à Ancyl, qui critiquent à leur tour les points de vue précédemment exprimés. Quant à Alcibiade et Avertine, ils arrivent tous deux de manière impromptue, au banquet pour Alcibiade, au pique-nique pour Avertine. Ils y livrent un discours similairement affecté par l'ivresse et la folie, ne portant pas sur l'amour ou la sexualité, mais sur Socrate pour Alcibiade, et sur les violences contre les femmes chez Avertine.

Malgré l'existence de forts liens intertextuels, principalement structurels, *Le pique-nique sur l'Acropole* de Bersianik se distingue du *Banquet* de Platon en premier lieu par sa conception de la Vérité. Le discours platonicien situe l'entièreté du Savoir et du Vrai en un seul Individu : Socrate. La prose de Bersianik dépose quant à elle une part de Vérité dans chacun des points de vue de ses personnages²⁰. Par conséquent, « les paroles de l'une complètent celles des autres pour créer une expérience collective²¹ ». Cet échange entre les protagonistes du pique-nique se rapproche dès lors davantage du bavardage que du dialogue platonicien,

20. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 99.

21. Estelle Dansereau, « Lieu de plaisir, lieu de pouvoir : le bavardage comme contre-discours dans le roman féministe québécois », *Voix et Images*, vol. 21, n° 3, 1996, p. 439.

caractérisé par sa hiérarchie et sa compétition²². Dans l'œuvre de Bersianik, chaque interlocutrice s'avère donc libre d'intervenir à tout moment dans la discussion. De plus, toutes les opinions y possèdent la même valeur. La critique est alors uniquement employée afin de ne négliger aucune opinion²³. Cette pluralité de conceptions provoque l'éclatement du dialogisme platonicien en mettant fin à son monopole. Aussi, bien que Bersianik semble emprunter sa structure à ce discours patriarcal, elle en réinvestit et en travestit fondamentalement la forme de manière à explorer les différentes expériences des femmes, qui accèdent au langage²⁴. La forme libre du bavardage contre celle, hiérarchisée, du dialogue philosophique permet de la sorte de déconstruire les propos du patriarcat²⁵. Cette alternative offerte au dialogue platonicien offre de même un moyen de s'en libérer en faisant entendre une voix autre, féminine, maternelle et *materniste*²⁶. En somme, comme l'a montré Christine Marleau, *Le pique-nique sur l'Acropole* parodie le texte philosophique de Platon afin d'en démontrer la fausseté avant de présenter au lecteur sa réécriture de l'histoire, où y sont désormais insérées les femmes²⁷.

Ces dernières sont d'abord distinguées de la compagnie masculine de Platon par la pauvreté de leur condition : « Un PIQUE-NIQUE, ça ne fait pas sérieux. Mais avons-nous les moyens de nous payer un banquet ? Nous n'avons pas les moyens, personne. » (*PNA*, p. 44) Le maigre festin que se partagent les femmes de

22. Estelle Dansereau, «Lieu de plaisir, lieu de pouvoir», art. cité, p. 439.

23. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 71.

24. Estelle Dansereau, «Lieu de plaisir, lieu de pouvoir», art. cité, p. 430.

25. Estelle Dansereau, «Lieu de plaisir, lieu de pouvoir», art. cité, p. 440.

26. Estelle Dansereau, «Lieu de plaisir, lieu de pouvoir», art. cité, p. 442.

27. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 72.

Bersianik contraste avec la grandeur du banquet platonicien. Cette disparité de condition est expliquée d'abord par une différence sexuelle. La parole des hommes, écoutée et adulée, aurait généré de l'argent au fil des siècles, tandis que le silence imposé aux femmes ne permet aucun profit (*PNA*, p. 44). Dans ces conditions, les oratrices ne peuvent se permettre qu'un frugal pique-nique, où, «heureusement pour [elles], fait remarquer Xanthippe, la gynophagie ne figure pas au programme» (*PNA*, p. 65). La consommation des femmes se trouvait en effet, selon le personnage de Xanthippe, au menu du banquet platonicien. L'épouse de Socrate en aurait obtenu le détail par une esclave qui lui a décrit les plats composés de bêtes et de plantes en lesquelles se changèrent ces femmes de la mythologie grecque afin d'échapper à la violence des hommes (*PNA*, p. 66). «Cailles en timbale à la sauce Astéria» et «vol-au-vent d'hirondelles à la sauce Philomène» assaisonnés de «laurier Daphné» furent donc servis au banquet de Platon selon Xanthippe.

Cette relecture du repas, qui parodie le texte philosophique aussi bien que les mythes grecs, dénonce plus généralement la destruction du corps de la femme par la culture patriarcale²⁸. En remontant du texte platonicien aux mythes grecs, l'autrice procède à une déconstruction des grands récits patriarcaux depuis leur origine²⁹. Le mythe, par son rôle didactique, fut en effet mis au service de l'endoctrinement et employé comme justification à diverses positions idéologiques³⁰. Les mythologies gréco-romaine

28. Voir Patricia Smart, «Rendre visible l'invisible: l'univers imaginaire de Louky Bersianik», *Voix et Images*, vol. 17, n° 1, 1991, p. 32.

29. Claudine Potvin, «Féminisme et postmodernisme: la main tranchante du symbole», *Voix et Images*, vol. 17, n° 1, 1991, p. 69.

30. Lise Bourassa, *Les discours théologiques féministes au Québec francophone, de 1970 à 1983: la prépondérance de leur aspect éthique (la théologie féministe québécoise: sa*

et judéo-chrétienne ont pu justifier de la sorte dans l'histoire occidentale l'oppression féminine. Afin de contrer cet usage didactique et idéologique des mythes, Bersianik exhibe leur violence implicite. Elle tente plus largement de montrer le mal causé aux femmes historiquement par la religion, la psychologie, l'éducation et la philosophie occidentales³¹. Elle remet également en question l'esthétique employée par ces champs patriarcaux, d'hier à aujourd'hui, afin de camoufler leur intolérance envers les femmes et la pensée féministe³². Il a y a donc une homogénéité postulée dans les différents champs de pouvoir patriarcaux, tous enracinés et puisant leur force idéologique dans les mythes et la philosophie : Socrate, lit-on dans *Le pique-nique*, « n'est pas mort puisqu'il s'est réincarné de siècle en siècle dans les moines et les philosophes » (*PNA*, p. 79). À travers Platon, c'est à la racine et au fondement mêmes du patriarcat que s'attaque Bersianik, dans le but de provoquer l'effondrement d'un discours qui se prolonge et est cause de violence depuis des siècles.

Entre femmes, ou la diversité des expériences

L'une des caractéristiques importantes du féminisme québécois des années 1970 est son « insistance sur l'expérience commune des femmes³³ ». L'existence féminine est alors considérée comme celle d'un « groupe social disposant de caractéristiques propres et partagées par l'ensemble des composantes du groupe³⁴ ». Cette

naissance, sa visée, ses enjeux), mémoire de maîtrise, Université du Québec à Rimouski, 1987, p. 68.

31. Karen Gould, « Vers une maternité qui se crée : l'œuvre de Louky Bersianik », *Voix et Images*, vol. 17, n° 1, 1991, p. 36.
32. Claudine Potvin, « Féminisme et postmodernisme », art. cité, p. 69.
33. Diane Lamoureux, *Fragments et collages : essai sur le féminisme québécois des années 1970*, Montréal, Remue-ménage, 1986, p. 95.
34. Diane Lamoureux, *Fragments et collages*, ouvr. cité, p. 95.

conception des femmes tel un groupe social distinct apparaît dans *Le pique-nique sur l'Acropole*. En effet, dès l'avis au lecteur, le masculin s'avère exclu de la discussion par l'autrice qui lui écrit :

Ami lecteur au masculin, ne sois pas offusqué si tu ne figures pas comme convive à notre pique-nique. Quand nous avons voulu t'inviter tu étais introuvable. Puis, nous avons appris que tu t'étais rendu au banquet de Platon. Bien que ce petit souper historique dût être terminé depuis longtemps, à l'aube de ce jour il dure encore ! Avec un tel entraînement, nul doute que tu prendras avec philosophie ton absence sur les lieux de nos propres agapes (*PNA*, p. 10).

Cette altercation du lectorat masculin l'associe directement au patriarcat par son sexe mâle. Aussi, on préfère écarter l'homme dès l'introduction de l'œuvre afin qu'il ne mêle pas son discours patriarcal à celui, exclusif, des femmes. Le personnage d'Édith, dans le but de parodier *Le banquet* de Platon, va d'ailleurs rejeter l'entité masculine, et ce, juste avant d'entamer officiellement la discussion³⁵. Le « bavardage » féminin sur la sexualité se retrouve ainsi précédé par l'échange ci-dessous :

Mais d'abord il faut « envoyer promener » le joueur de flûte, dit Édith aux gestes précis.

Quel joueur de flûte ?

Je sais bien qu'il n'y en a pas. Mais s'il y en avait un, il faudrait l'envoyer promener comme a été chassée jadis la joueuse de hautbois, du banquet platonicien (*PNA*, p. 99).

Les protagonistes du *Pique-nique sur l'Acropole* s'entendent pour exclure des discours une figure masculine déjà absente. Son rejet explicite ne vise donc qu'à ridiculiser l'évincement de la

35. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 79.

musicienne dans le texte antique de même que l'exclusion platonicienne des femmes.

Si l'idéologie féministe de Bersianik fut principalement associée au féminisme radical, son œuvre porte les marques du postmodernisme, comme nous l'annoncions en introduction. En fait, dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, il s'avère possible de distinguer deux grandes perceptions de l'expérience féminine. Si le mouvement féministe s'est intéressé essentiellement au collectif dans les années 1970, appréhendant la femme au sein d'un groupe social distinct et exclusif³⁶, la mobilisation féministe s'oriente au tournant des années 1980 vers l'affirmation d'individus ayant puisé leur force dans la collectivité³⁷. Ce recentrement sur le singulier engendre une extrême hétérogénéité³⁸ et une pluralité³⁹ des conceptions qui définiront le féminisme postmoderne. L'attention des postmodernistes, en effet, se porte davantage sur la diversité des expériences féminines que sur leur appartenance collective. Par sa volonté de faire entendre des voix différentes dans ses fictions, Louky Bersianik se rapproche donc du mouvement postmoderne⁴⁰. Dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, ce désir de pluralité se manifeste dans la critique de l'amour restrictif du *Banquet*⁴¹. Les pique-niqueuses procèdent en effet à la généralisation du sentiment amoureux qui est, selon elles, « accessible à tous et toutes : enfants, adultes, hommes, femmes, beaux, laids, petites, gros⁴² ».

36. Diane Lamoureux, *Fragments et collages*, ouvr. cité, p. 34.

37. Diane Lamoureux, *Fragments et collages*, ouvr. cité, p. 34.

38. Diane Lamoureux, *Fragments et collages*, ouvr. cité, p. 37.

39. Isabelle Boisclair, *Ouvrir la voie/x*, ouvr. cité, p. 160.

40. Claudine Potvin, « Féminisme et postmodernisme », art. cité, p. 73.

41. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 103.

42. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 103.

Elles abolissent de même l'idéal amoureux de Platon qui, étant dépourvu de sexualité, ne peut être appelé amour selon elles⁴³. Cette sexualité indissociable du sentiment amoureux se présente de plus sous diverses formes : hétérosexuelle, homosexuelle, autoérotisme⁴⁴. Elle peut également être refoulée, anéantie, insatisfaisante, adolescente ou infantile⁴⁵.

Dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, l'autrice s'emploie par conséquent à présenter une variété d'orientations et de pratiques sexuelles afin de démontrer qu'il n'existe aucune sexualité idéale⁴⁶. En acceptant la sexualité comme sujet de leur discussion, les protagonistes de Bersianik s'entendent pour explorer la pluralité de ces formes, comme le montre l'extrait suivant :

Je suis bien d'accord mais quelle sexualité? dit Ancyl.
Ben la tienne la mienne la nôtre, celle des femmes de toutes les femmes[, répond Aphélie.]
Sans oublier celle des petites filles, dit Adizetu.
Donc on parlera des sexualités plurielles? dit Ancyl.
C'est bien cela. (PNA, p. 98-99)

Les personnages du *Pique-nique sur l'Acropole* abordent ainsi les sexualités plurielles au fil de leur discours qui tâche de présenter la diversité des sexualités. La première intervenante, soit Aphélie, traite ainsi du rapport masculin au sang féminin durant les rapports sexuels. En fait, après sa troisième grossesse, cette protagoniste a commencé à

43. Christine Marleau, *L'utilisation* [...] dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 108.

44. Christine Marleau, *L'utilisation* [...] dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 108.

45. Christine Marleau, *L'utilisation* [...] dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 108.

46. Christine Marleau, *L'utilisation* [...] dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 103.

avoir des saignements lors de la pénétration. La situation ne semble pas lui causer de douleurs, mais elle se plaint du rejet de son époux :

Il se disait que c'était faux, qu'il ne plongeait en moi aucun couteau, qu'il trouvait donc injustifié d'avoir si mauvaise conscience quand il retirait de mon corps une verge tout ensanglantée. Il avait pris mon sang rouge en horreur parce qu'il l'associait au sang du meurtre alors que ce sang était tout aussi innocent que son sperme et que seule la couleur en faisait un drame. (*PNA*, p. 114)

Dégouté par ce sang, le mari d'Aphélie a préféré l'abstinence et refuse désormais tout contact avec elle. Aussi, il nie le corps féminin, charnel et maternel de son épouse. Ce rejet de la femme peut d'ailleurs être interprété comme une critique de Bersianik contre ce dégoût patriarcal pour les manifestations corporelles féminines.

Privée d'une sexualité hétérosexuelle, Aphélie se tourne donc vers l'autoérotisme, qu'elle pratique afin de combler ses désirs (*PNA*, p. 115). Sa vision de la masturbation féminine s'avère toutefois corrigée par Édith. Cette dernière considère en effet que la pratique masturbatoire ne doit être utilisée qu'en l'absence de relation. Selon elle, il faut envisager cette forme de sexualité tel un rapport privilégié avec soi-même. De plus, Édith se demande pourquoi Aphélie « n'essaie pas de faire l'amour, non pas avec un autre homme, mais avec une femme » (*PNA*, p. 125). D'après la seconde intervenante, la relation homosexuelle pourrait préserver l'épouse des saignements provoqués par la pénétration. Un partenaire féminin n'éprouverait également pas le dégoût du mari pour le sang d'Aphélie. À travers cette proposition, Édith tâche dans les faits de promouvoir le lesbianisme⁴⁷.

47. Voir Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 79.

Dans les années 1970, de plus en plus de lesbiennes s'affirment en réclamant leur liberté et leurs droits⁴⁸. Leurs revendications s'effectuent autant en tant que groupe social distinct qu'en tant que membres du mouvement féministe de l'époque⁴⁹. D'ailleurs, une part considérable des militantes de la deuxième vague s'identifie à cette orientation sexuelle⁵⁰. Dans son œuvre, Louky Bersianik privilégie ainsi ce rapport entre femmes qui découlerait naturellement du premier contact charnel avec la mère⁵¹. D'un autre côté, certaines activistes, « préoccupées par la violence des hommes », en viennent à concevoir le lesbianisme telle la mise en pratique du féminisme⁵². Dès lors, « elles ne comprennent pas les femmes qui acceptent de demeurer avec des hommes, d'avoir des maris, des amants, des conjoints⁵³ ». Cette conception des relations féminines apparaît dans *Le pique-nique sur l'Acropole* principalement à travers le discours d'Édith. Cette dernière déclare :

[J]e ne comprends pas que les femmes se tournent vers les hommes alors que la jouissance se trouve du côté des femmes. D'ailleurs, c'est une déviation de leur orientation première puisque leur premier objet d'amour a été une femme et en cela elles ne diffèrent pas des hommes. Il est évident que le système patriarcal a intérêt à détourner cette orientation et à lui faire prendre une direction tout à fait opposée. À mon avis, c'est une déviation masochiste pour les femmes que de faire l'amour avec les hommes, car la plupart d'entre elles n'en tirent pas ou peu de satisfactions. (*PNA*, p. 127)

48. Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, ouvr. cité, p. 139.

49. Diane Lamoureux, *Fragments et collages*, ouvr. cité, p. 113.

50. Diane Lamoureux, *Fragments et collages*, ouvr. cité, p. 114.

51. Lori Saint-Martin, *Le nom de la mère : mères, filles et écriture dans la littérature québécoise au féminin*, Montréal, Nota bene, coll. « Essais critiques », 1999, p. 239.

52. Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, ouvr. cité, p. 157.

53. Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, ouvr. cité, p. 157.

La protagoniste de Bersianik partage par conséquent l'opinion de certaines militantes lesbiennes des années 1970 en prônant l'homosexualité comme moyen de se libérer du patriarcat. La troisième oratrice du *Pique-nique sur l'Acropole*, Epsilon, ne s'associe cependant pas au discours d'Édith sur l'homosexualité féminine, lorsqu'elle affirme :

Tu dis que les femmes devraient se tourner vers les femmes pour jouir, mais tu oublies que beaucoup de femmes adorent être pénétrées et en ce cas l'idéal pour leur donner satisfaction est encore le bon vieux pénis. Et en plus, elles peuvent obtenir d'un homme toutes les caresses que pourrait leur donner une femme. (*PNA*, p. 135)

Pour ce personnage, la sexualité de chacune s'avère différente. Aussi, une orientation ou pratique sexuelle ne devrait pas être prônée davantage qu'une autre, et ce, même pour des raisons militantes.

Xanthippe critique quant à elle la manière dont la fiction et les médias dépeignent la sexualité. Elle dénonce principalement leur attention excessive à la beauté et à la jeunesse des femmes comparée à l'indifférence qu'inspire à celles-ci l'apparence des hommes⁵⁴. La laideur ou l'âge avancé d'un homme ne le priveraient donc pas d'obtenir les plus belles femmes, tandis que celles-ci devraient subir la transformation de leurs rapports avec les autres selon leur apparence et leur âge. Dans l'extrait ci-dessous, Xanthippe conteste également les pratiques sexuelles véhiculées par les médias qui négligent le partenaire féminin au profit du plaisir masculin :

Si tu persuades quelqu'un qu'il n'a pas de langue, il ne parlera pas. De même, si le clitoris est nié, il ne fonctionnera pas. D'une

54. Voir Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 94.

part, on l'excise psychologiquement, on s'en occupe peu ou pas du tout dans le rapport sexuel (c'est peut-être une des causes qui fait que celui-ci est « impraticable »), on veut ignorer sa capacité de jouissance spécifique. (*PNA*, p. 160)

Dans ce passage, le personnage critique l'excision psychologique du clitoris par le désintérêt qu'on lui porte lors des rapports sexuels. Ce type de relation sexuelle serait notamment véhiculé dans la fiction et les médias par le discours patriarcal qui limite déjà l'accès des femmes à la sexualité⁵⁵.

Ancyl, l'oratrice succédant à Xanthippe dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, s'oppose à cette conception limitative de la sexualité. Pour cette protagoniste, tout être possédant un sexe peut être sexuel⁵⁶, d'où l'affirmation ci-jointe :

Toutes les femmes sont belles et attirantes pour qui sait les regarder, même si certaines n'inspirent plus rien aux hommes. Toutes continuent à être sexuelles même dans un âge avancé, cela ne cesse qu'à la mort parce qu'alors on peut dire que le sexe, non seulement ni vit plus mais disparaît. (*PNA*, p. 179)

Dans cet extrait, l'intervenante distingue donc attirance et sexualité. L'absence du désir de l'autre ne prive pas la femme de sa sexualité puisque celle-ci peut prendre diverses formes, tel l'autoérotisme déjà abordé. De plus, bien que privée de l'attention générale masculine, une femme peut susciter de la passion chez un individu masculin ou féminin. Par conséquent, Ancyl généralise l'accès à la sexualité, à l'opposé des orateurs du *Banquet* de Platon, qui présentent une vision unique de l'amour à travers

55. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 94.

56. Christine Marleau, *L'utilisation [...] dans Le pique-nique sur l'Acropole*, mémoire cité, p. 98.

la synthèse dialectique platonicienne. Dans les faits, la relation amoureuse idéale chez Platon ne pourrait s'établir qu'entre deux hommes⁵⁷, dont l'un se définit par sa jeunesse et l'autre par son expérience⁵⁸. Cet amour, dépourvu de sexualité, craindrait également la vieillesse et préférerait se réfugier dans la beauté et la jeunesse⁵⁹. Cette conception restrictive et uniquement masculine de l'amour se retrouve déconstruite dans *Le pique-nique sur l'Acropole*. Loin d'établir une nouvelle vision de l'amour et de la sexualité, les pique-niqueuses ouvrent la voie à une pluralité de formes et de pratiques sexuelles.



En conclusion, dans *Le pique-nique sur l'Acropole*, Louky Bersianik effectue une relecture du *Banquet* de Platon en tant que texte patriarcal afin d'exposer au lecteur sa vision féministe et contemporaine de la femme et de la sexualité. Influencée par le féminisme radical des années 1970 comme par le postmodernisme naissant, l'autrice tâche de déconstruire le discours platonicien en transformant le sujet, le décor et les protagonistes. Dans l'œuvre de Bersianik, sept femmes pique-niquent donc sur l'Acropole en bavardant des sexualités plurielles. L'autrice exclut par conséquent les hommes de sa fiction tout comme Platon rejeta originellement les femmes. Cette exclusion du masculin permet de s'intéresser à la richesse des expériences féminines, dont la maternité qui, bien que peu considérée dans cette étude, parcourt l'ensemble de l'œuvre féministe de Bersianik. Ce thème de l'enfantement traverse dans les faits l'ensemble de la littérature féministe des

57. Platon, *Le banquet*, ouvr. cité, p. 191.

58. Platon, *Le banquet*, ouvr. cité, p. 191.

59. Platon, *Le banquet*, ouvr. cité, p. 194.

années 1970 et 1980, au même titre que la déconstruction du discours patriarcal et l'exploration de la sexualité. Dans son œuvre, Bersianik aborde toutefois différemment ces sujets en multipliant les emprunts littéraires, artistiques et idéologiques. Son roman féministe et fantastique se compose ainsi de poésie, de théâtre, de graphisme et de dessin. Aussi, l'autrice ne se limite pas à opposer sa vision féministe à celle de Platon, mais confronte plutôt les diverses pensées féministes entre elles afin d'en extraire sa propre conception de la femme et de la sexualité, ouverte à des possibilités et à des libertés nouvelles.

L'émancipation du sujet par l'écriture dans *La petite fille qui aimait trop les allumettes* (1998) de Gaétan Soucy

ARIELLE JARRY

Étudiante au baccalauréat en lettres et création littéraire

Publié en 1998, *La petite fille qui aimait trop les allumettes*¹ est le troisième roman de Gaétan Soucy. Acclamé par la critique en raison de son rigoureux travail stylistique et de l'histoire sombre, tout à fait singulière que révèle progressivement la narratrice, il a été traduit en de nombreuses langues, notamment en italien, en suédois et en russe. Le texte se présente comme le manuscrit du personnage principal, Alice Soissons. Geste d'affirmation et d'expression de soi, l'écriture intime est aussi le lieu où s'énoncent, souvent de manière inconsciente, les désirs, les fantasmes, les manques et les traumatismes du sujet. En prenant cette réflexion comme point de départ, nous envisagerons dans cet article l'écriture d'Alice comme un espace problématique. D'une part, l'écriture apparaît dans le roman de Soucy comme le lieu où le sujet peut se reconstruire, s'émanciper et donc advenir. D'autre part, le geste lui-même de l'écriture demeure habité par les traumatismes de la narratrice, voire par une pulsion autodestructrice qui l'anime. Afin

1. Gaétan Soucy, *La petite fille qui aimait trop les allumettes* [1998], Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », 2000. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *PA*, suivi du numéro de page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

d'explorer la tension entre ces deux pôles, constitutive de l'espace problématique de l'écriture, le présent article fera intervenir les notions psychanalytiques de refoulement, de désir et de répétition.

La petite fille qui aimait trop les allumettes s'ouvre sur le suicide du père d'Alice. Homme austère et énigmatique, il a élevé Alice et son frère en retrait de la société dans son domaine décrépit. Laisée à elle-même, Alice endosse le rôle de «secrétarien» et relate ses pensées, ses lectures favorites et ses récentes interactions avec les habitants du village voisin. C'est au fil de cette narration que l'on accède au drame qui a déchiré la famille. Alice a déjà vécu une enfance heureuse aux côtés de ses deux parents, de son frère et de sa sœur jumelle, Ariane. Cette dernière, n'étant pas consciente du danger que représentent les allumettes, a provoqué un incendie dans lequel a péri sa mère (*PA*, p. 151). La fillette, alors âgée de quatre ans, a survécu, mais s'est retrouvée gravement brûlée, au point d'être devenue impotente ; même parler lui est impossible. Désormais séquestrée par le père dans le caveau familial, elle sert de mise en garde à Alice et à son frère, pour qui elle n'est plus une sœur mais un symbole, le Juste châtement, ainsi que la rebaptise le père. Alice, quant à elle, en vient à oublier le désastre ; élevée en tant que garçon, conditionnée à nier son identité féminine (ce qu'elle fait longuement au début du roman, sa véritable identité étant révélée tardivement au lecteur), elle parvient même, jusqu'à la fin du roman, à nier qu'elle porte l'enfant de son frère.

Le refoulement sous la loi du père

Chez Alice, et dans une moindre mesure chez son frère, on assiste à un refoulement presque total de la catastrophe. Alice mentionne au début du roman que son père a «une sainte panique des incendies» (*PA*, p. 43), sans pouvoir en déterminer la raison ou

l'origine. Les souvenirs n'ont pas été rayés par une amnésie liée à une blessure : l'incendie et la mort de sa mère ont été vécus par Alice comme une déchirure, laissant un trou béant dans sa psyché. En parlant du moi infantile, Freud le décrit comme « faible, inachevé, incapable de résistance² ». Dans l'incapacité à faire face à l'horreur, le seul moyen de continuer à vivre est d'enfouir l'événement dans les replis de l'inconscient. « Le moi, incapable de se défendre, cherche à se tirer d'affaire par des tentatives de fuite (*refoulements*)³. » Alice va jusqu'à oublier l'existence de sa sœur et de sa mère ; elle croit que son frère et elle n'ont toujours vécu qu'avec leur père. Elle rend fréquemment visite au Juste châtiment et souligne que la couleur de leurs yeux ainsi que leur taille sont identiques (*PA*, p. 151, p. 167), sans parvenir à reconnaître en cet être sa sœur jumelle. Il en va de même pour la mère d'Alice, dont la carcasse est préservée dans le caveau : « le Juste aurait fait brûler ce qui est mort ici à ma gauche dans la caisse de verre, mais ç'a dû se passer avant que nous fussions sur terre, frère et moi, car je ne me rappelle pas avoir jamais eu connaissance de l'événement, si c'en est un. » (*PA*, p. 151)

Tel que le souligne Freud, « dans la vie d'âme rien de ce qui fut une fois formé ne peut disparaître [...] tout se trouve conservé d'une façon ou d'une autre⁴ ». Bien qu'Alice affirme ne se souvenir de rien, il lui vient parfois des images et des sensations provenant de son enfance : « Il me semblait qu'il me montait des ramentevances [souvenirs] d'un temps où rien n'était pareil à de nos jours dans ce

-
2. Sigmund Freud, *Abrégé de psychanalyse* [1940], trad. par Anne Berman, Paris, Presses universitaires de France, 1955, p. 54.
 3. Sigmund Freud, *Abrégé de psychanalyse* [1940], ouvr. cité, p. 54 ; l'auteur souligne.
 4. Sigmund Freud, *Le malaise dans la culture* [1930], trad. par Pierre Cotet, René Lainé et Johanna Stute-Cadiot, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1995, p. 10.

satané domaine» (*PA*, p. 124). Alice ne s'attarde jamais très longtemps sur ces pensées, prétextant ne pas se laisser assaillir facilement par «les choses qu'elle n'aime pas» (*PA*, p. 32). Il y a chez elle un refus d'examiner le passé, car cela l'obligerait à confronter une souffrance avec laquelle elle n'a pas les moyens de composer.

Le refoulement d'Alice est également renforcé par son père. Chez ce dernier, l'incendie n'est pas refoulé, mais il fait naître une telle douleur que le sujet est incapable de l'accepter. Le père d'Alice souffre d'une incommensurable culpabilité due à la négligence dont il croit avoir fait preuve en ayant laissé des allumettes à la portée d'Ariane. En guise de punition, il demande parfois à ses enfants de l'enchaîner, de lui étirer les membres jusqu'à l'élongation musculaire, puis de le fouetter avec une guenille mouillée (*PA*, p. 105). La torture physique est une façon pour lui de se punir, d'extérioriser la douleur qui l'habite. Au fil des années, il devient d'humeur de plus en plus ombrageuse, n'hésitant pas à battre Alice et son frère. La réalité lui est si intolérable qu'il restructure en quelque sorte le passé de la famille. Bien qu'il garde le corps de sa femme ainsi que sa fille dans le caveau, il ne révèle jamais à Alice ce qui leur est arrivé ni qui elles sont, et n'évoque aucun souvenir datant de cette «époque impensable» (*PA*, p. 124) où ils étaient heureux.

Dans sa volonté d'effacer le passé, le père va jusqu'à nier qu'Alice est une fille. Il se crée une nouvelle réalité dans laquelle ses deux enfants sont des fils et ne les appelle plus par leur prénom :

— Frère m'appelle frère, et père nous appelait ses fils quand il nous commandait tout la veille encore.

— Et comment saviez-vous pour savoir auquel des deux il s'adressait ?

— La plupart du temps, ça lui était indifférent. Mais si on se trompait vraiment, si c'était moi qui me présentais à son appel alors qu'il voulait que ce soit frère, il disait : «Pas toi, l'autre»,

tout simplement, et ça n'a jamais posé de problèmes à personne.
(*PA*, p. 81-82)

Alice se voit ainsi privée d'un pan complet d'elle-même. N'ayant pas le choix de se plier à la loi du père, elle emploie elle aussi le masculin pour se désigner, autant à l'oral qu'à l'écrit. Même dans le refuge que constitue pour elle l'écriture, l'influence du père se fait sentir. Il lui est impossible d'advenir en tant que sujet, car son être entier est « nommé par son père⁵ ». Elle est prise dans le désir de son père de corriger le passé, jusqu'à ce que les habitants du village voisin lui permettent de s'énoncer en tant que jeune femme :

Au fond, et pour tout dire, je l'avais toujours un peu su que j'étais une pute [femme], je n'ai pas attendu qu'un chevalier me traite de petite chèvre sauvage pour m'en douter. Mais il y avait mon père qui me traitait comme son fils, et ça me mettait une barre entre les jambes, au figuré. (*PA*, p. 167)

Alice connaissait intuitivement la vérité, mais il lui était impossible de faire remonter ce fait dans le langage, qu'il soit écrit ou oral. Ce n'est que lorsqu'elle rencontre l'inspecteur des mines et que celui-ci affirme qu'elle est bel et bien une femme (*PA*, p. 78) qu'Alice est capable de l'écrire à son tour. On notera ici que c'est toujours par la parole d'un autre qu'elle est déterminée. Bien qu'il soit libérateur de pouvoir s'écrire au féminin, le geste n'est pas initié par elle. Ici, l'écriture n'est pas l'endroit où Alice advient en tant que femme; elle n'a pas le choix d'accepter la réalité parce qu'elle est confrontée au regard et aux paroles de l'inspecteur.

Le père a une telle emprise sur ses enfants que ces derniers sont complètement impuissants lorsqu'il se suicide : « Il nous fallait

5. Catherine Gauthier, *Mort du père, expérience de l'altérité et construction de l'identité au féminin dans La petite fille qui aimait trop les allumettes de Gaétan Soucy*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2004, p. 5.

des ordres pour ne pas nous affaïsser en morceaux, mon frère et moi, c'était notre mortier. Sans papa nous ne savions rien faire » (*PA*, p. 13). Le père était pour ses enfants une figure presque divine : « [il] aurait été capable de choses miraculeuses, faire jaillir de l'eau d'une roche, changer des mendiants en arbres, confectionner des souris avec des cailloux, et quoi encore » (*PA*, p. 25-26). Pour ces raisons, la mort du père est « vécue comme une véritable apocalypse⁶ », laissant Alice et son frère complètement démunis à tous les niveaux. Alice et son frère ne connaissent pas la valeur de l'argent et n'ont même jamais franchi les limites de leur domaine (*PA*, p. 44). L'isolement et le repli sur soi dans lequel ils vivent engendrent chez eux une inquiétante aliénation⁷ et appauvrissent leur expérience du monde. Quand Alice se rend au village afin d'acheter un cercueil pour son père, elle se heurte à la langue que parlent les habitants – une langue qui, de notre point de vue de lecteur, paraît assez banale car appartenant au registre courant. Celui qu'utilise Alice est un mélange d'archaïsmes, d'expressions détournées et de québécoïsmes, ce qui illustre la distance qui la sépare du reste de la société.

L'émancipation par l'écriture

La mort de leur père ne constitue donc pas en soi une libération pour Ariane et son frère ; il s'agit de la fin d'un règne, mais aucun autre ordre ne vient prendre sa place, si bien que tout semble continuer comme auparavant : « il ne se passait rien. L'univers ne se portait pas plus mal que de coutume » (*PA*, p. 17). Par nécessité,

6. Bertrand Gervais, « L'art de se brûler les doigts. L'imaginaire de la fin de *La petite fille qui aimait trop les allumettes* de Gaétan Soucy », *Voix et Images*, vol. 26, n° 2, 2001, p. 388.

7. Bertrand Gervais, « L'art de se brûler les doigts », art. cité, p. 387.

Alice est celle qui prend la suite des choses en main, et cela s'effectue notamment par l'écriture. Elle endosse le rôle de « secrétaire », celui qui doit consigner dans un livre volumineux, le grimoire, les événements de chaque jour. De ce fait, elle est celle qui maîtrise le récit. Sa volonté de consigner ses pensées par écrit est déterminante, car elle permet de remplir le vide laissé par la mort du père. « Comparée à l'expérience d'engloutissement dans un vécu chaotique et muet, la parole [ici l'écriture] est regardée comme automatiquement douée d'un pouvoir d'émergence, de mise en ordre, de redécouverte d'un rapport de maîtrise⁸ », explique Monique Schneider. Le frère d'Alice, au contraire, se détourne de l'écriture, un moyen par lequel il aurait peut-être pu s'évader ou s'affranchir de l'influence paternelle, et semble s'engloutir dans son « vécu chaotique et muet ». À plusieurs égards, il semble rejeter les mots eux-mêmes : il refuse d'endosser le rôle de secrétaire et s'endort lorsqu'Alice veut lui faire la lecture. Certaines explications semblent même l'embrouiller : « Mes phrases, je ne savais pas ce qu'elles avaient, elles n'entraient plus dans la tête de mon frère. Le village, un cercueil, des sous, ces mots inusités lui mettaient l'entendement tout de travers » (*PA*, p. 22). En se détournant des mots, on peut présumer que le frère se tranche dans ses pulsions, qu'il abandonne ainsi ce qui ferait de lui un sujet à part entière.

Pour reprendre le propos de Catherine Gauthier, la mort du père « laiss[e] place à un nouvel espace pour l'écriture⁹ ». Le grimoire, qui ne servait auparavant qu'à rendre compte du quotidien, devient pour Alice un journal intime, un lieu où elle peut faire part de ses inquiétudes et discourir sur les choses qu'elle aime (la

8. Monique Schneider, *La parole et l'inceste*, Paris, Aubier Montaigne, coll. « La psychanalyse prise au mot », 1980, p. 166.

9. Catherine Gauthier, *Mort du père, expérience de l'altérité et construction de l'identité au féminin*, mémoire cité, p. 71.

nature qui entoure le domaine, les animaux et les nombreux livres qu'elle a lus) sans subir les railleries de son frère. « Que serais-je sans les mots? », s'interroge Alice (*PA*, p. 152). L'écriture ainsi que la lecture sont pour elle des refuges, des espaces privilégiés où elle peut exprimer sa sensibilité et nourrir son imaginaire.

Le dernier chapitre du roman est cependant traversé par une force qui va à contre-courant de ce qu'Alice avait commencé à construire en elle-même par et dans l'écriture. Le récit amorce une boucle, un retour vers la tragédie initiale. Tout d'abord, Alice manifeste l'intention de brûler le grimoire par lequel elle avait commencé à advenir en tant que sujet. Un nouvel incendie fait déjà rage dans le manoir en ruines, provoqué par le frère, mais Alice souhaite aller plus loin : plutôt que d'abandonner son manuscrit aux flammes, elle choisit d'y mettre elle-même le feu avec des allumettes. Alice compte même utiliser celles qu'elle ramènera du caveau, celles qui sont à l'origine du drame.

Bien qu'elle soit au courant du danger que représentent les allumettes, Alice n'éprouve pas de remords ou d'inquiétude à l'idée de reproduire l'acte de sa sœur. Elle voit l'immolation du grimoire comme un sacrifice, une offrande permettant de se purger du passé. « On n'échappe pas à soi » (*PA*, p. 173), écrit-elle pourtant. Le nouveau commencement dont rêve Alice ne sera jamais qu'un recommencement, car ses expériences, même si elle peine à se les remémorer ou qu'elles lui apportent de la souffrance, la déterminent et ne périront pas dans les flammes.

Écriture et répétition autodestructrice : le motif de la boucle
L'écriture même d'Alice, dans sa méthode d'inscription, figure ce motif de répétition. Alice explique au début du roman que son père lui a appris à lire et à écrire grâce aux récits de saints qu'il a

lui-même rédigés « avec cette écriture minuscule qui est la [s]ienne [...], aujourd'hui » (*PA*, p. 25). Elle s'exprime donc avec l'écriture que son père lui a transmise. On peut penser que les mots qu'elle trace sur le papier ne lui appartiennent pas pleinement : la main de son père demeure au-dessus de la sienne même après sa mort. Afin de se libérer de son emprise, Alice doit recourir à un autre système d'écriture. « [J]e n'écris qu'avec une seule lettre, la lettre *l*, en cursive ainsi que ça se nomme, et que j'enfile durant des feuillets et des feuillets, de caravelle en caravelle, sans m'arrêter » (*PA*, p. 175-176). Ce « *l* » cursif se décline en deux volets. Premièrement, la boucle que forme la lettre fait écho au retour, au recommencement. La répétition des événements est inscrite jusque dans la lettre du texte et le geste scriptural qui la reproduit indéfiniment. Peut-être Alice sait-elle que son sacrifice ne lui apportera rien : « J'ai l'air de pelleter les nuages, je sais » (*PA*, p. 178). Cependant, il s'agit de la seule façon pour elle de se libérer, d'au moins tenter de rompre avec la souffrance qui l'habite.

Il est aussi possible de considérer le « *l* » comme l'aveu, le témoignage involontaire de l'inceste dont elle a été victime à plusieurs reprises aux mains de son frère. « Les mots sont aussi des actes¹⁰ », rappelle Wittgenstein. En ce sens, les lettres en sont aussi. La boucle marque le retour au *même* – le même sang, la même lignée qui se répète, tout comme il s'agit d'une seule lettre qui se répète alors qu'il devrait y en avoir plusieurs autres pour épeler les mots. Le fait qu'Alice n'inscrive que des « *l* » suppose par ailleurs qu'il n'y a pas d'espaces afin de séparer les mots, les paragraphes et les chapitres ; il n'y a pas de distance là où il devrait y en avoir, rien pour empêcher les éléments de se fondre dans un tout indistinct – incestueux.

10. Ludwig Wittgenstein, *Investigations philosophiques* [1953], Paris, Gallimard, 1961, p. 278.

Alice prétend qu'«un secrétaire, un vrai, ne recule jamais devant le devoir de donner un nom aux choses» (*PA*, p. 157). Cependant, les malheurs qui ont bouleversé sa vie et celle de sa famille sont trop difficiles à nommer; cela ne signifie pas qu'ils échappent totalement au langage, mais plutôt qu'ils ne peuvent être représentés de façon conventionnelle. Les écrire signifierait les revivre. Le «*l*» se lit donc comme une sorte de cri silencieux, un aveu sans dire. On ne retrouve d'ailleurs jamais le mot «inceste» dans le roman; il apparaît de façon figurée dans le motif de la boucle, mais jamais dans l'énonciation.

Le roman de Soucy se termine au moment où Alice est sur le point de donner naissance à l'enfant qu'elle porte. Bien qu'elle ne puisse le savoir d'avance, elle est persuadée qu'il s'agira d'une fille, qu'elle choisit d'appeler Ariane (*PA*, p. 179). L'histoire se rejoue: au lieu de laisser sa sœur mourir dans l'incendie et de faire un pas vers le futur en donnant un nom différent à sa fille, elle inscrit sa sœur jumelle dans une nouvelle boucle, dans le *même*: «Nous formerions une grande famille à nous deux toutes seules. Nous vivrions tellement ensemble, et si près l'une de l'autre, qu'un sourire commencé sur mes lèvres terminerait sur les siennes, par exemple.» (*PA*, p. 177) Les deux seraient alors réunies dans un tout sans frontières. Plus qu'un lien de sang, c'est un lien de gémellité qui est transmis à l'enfant à naître par le biais des mots. Cette Ariane sera le fruit d'un inceste en plus d'être la continuation physique d'Alice. Celle-ci fait également part de son souhait d'apprendre à sa fille à lire grâce aux livres qui auront survécu aux flammes (*PA*, p. 178); elle rejoue encore une fois les gestes du passé, car ce sont avec ces livres que son père lui a transmis ce savoir durant son enfance.

Ce désir d'union entre elle et sa fille fait également naître en Alice une jouissance liée à l'idée de ne plus ressentir la souffrance

de sa famille déchirée. Selon Freud, la totalisation est cependant impossible, car c'est la division qui constitue le sujet. En parvenant à s'écrire, Alice a cessé d'être l'objet de son père et a pu advenir en tant que sujet. S'unir à cette nouvelle Ariane signifierait toutefois se détruire, retourner à cette origine malsaine. Elle ne s'éprouverait plus manquante, mais c'était justement le manque qui la poussait vers l'écriture et qui l'orientait vers la vie.



Le passé tragique d'Alice a fait en sorte qu'il lui a fallu attendre la mort de son père ainsi qu'un contact avec l'extérieur afin d'advenir en tant que sujet. La présence du «*l*» cursif montre néanmoins que l'écriture d'Alice est dominée par une force autodestructrice (résidu symbolique de l'incendie, de l'effondrement familial?) qui pourrait être considérée comme une compulsion de répétition. Au lieu de continuer à écrire et d'être du côté de la vie, cette écriture cherche l'informe, l'incessant recommencement. Même si Alice, en rédigeant son manuscrit, se raconte son histoire dans ses pensées, ce qu'elle inscrit n'est rien d'autre que le traumatisme, encore et encore. Cela s'explique possiblement par le fait que la tragédie qui a pris la vie de sa mère n'a jamais été résolue et gérée sainement. Alice ne sait pas comment «faire avec» cela; l'unique solution qu'elle trouve est de tout détruire et de recommencer à neuf. Ce faisant, elle court aussi le risque de se perdre elle-même. C'est cette position équilibriste extrême, irrésoluble de la narratrice que le regard psychanalytique que nous avons jeté sur le roman de Soucy a permis d'éclairer.

La création de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers au Québec

JUSTIN DUBÉ

Étudiant au baccalauréat en histoire

La période qui précède la Révolution tranquille est régulièrement qualifiée de «Grande Noirceur». Les contempteurs du long règne unioniste se plaisent à décrire les années 1944 à 1960 comme le paroxysme d'un conservatisme autoritaire et antidémocratique dans l'histoire du Québec. Une pareille vision des choses ne fait toutefois pas l'unanimité. Par exemple, certains soulignent que le gouvernement Duplessis a laissé l'État québécois sans dettes. D'autres mettent en valeur le nationalisme de l'Union nationale, un parti politique qui s'est fait le champion de l'autonomie provinciale et qui a doté le Québec d'un drapeau national. Une autre réalisation autonomiste du régime duplessiste, moins connue celle-là, est l'instauration d'un impôt provincial sur le revenu des particuliers en 1954. En 2015, le tollé provoqué par la proposition de la Commission Robillard voulant que tous les impôts soient déclarés au seul gouvernement fédéral a illustré l'attachement qu'éprouvent plusieurs citoyens à l'égard de cet impôt¹. La Coalition Avenir Québec, au pouvoir depuis

1. «Lucienne Robillard propose de confier à Ottawa la perception de l'impôt au Québec», La Presse canadienne, *Radio-Canada* [En ligne], 31 août 2015, consulté le 29 mars 2018, URL: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelles/>

octobre 2018 et qui se réclame elle aussi de l'autonomisme, tente présentement de créer une déclaration unique d'impôt à Québec. Si le Parti libéral du Canada a fermé la porte à une telle initiative, le Parti conservateur s'y est quant à lui montré plutôt ouvert². Il n'est donc pas à exclure que cet enjeu fera partie du débat public lors des prochaines élections fédérales. En regard de l'actualité, un retour sur le contexte dans lequel le gouvernement unioniste a posé ce geste autonomiste n'est donc pas sans pertinence.

Les conflits fédéraux-provinciaux et le nationalisme québécois

Pour comprendre les sources profondes qui ont inspiré l'adoption de l'impôt provincial sur le revenu, il convient de se reporter en 1867. Dès le début du pacte confédératif, de fréquents conflits éclatèrent entre les deux paliers de gouvernement canadien, le fédéral et les provinces³. Selon une vision plus fantasmée que légale, les nationalistes canadiens-français concevaient le Canada comme un État binational, un pacte entre deux « races » d'égale dignité. Or, la vision britannophile de John A. Macdonald primait tant officiellement qu'officieusement celle des biculturalistes. Le Dominion fonctionnait davantage à la manière d'un État anglais fractionné en provinces plus ou moins autonomes qu'à la manière d'un mariage entre deux peuples distincts et équitablement reconnus.

politique/2015/08/31/001-commission-robillard-revision-programmes-saq-monopole-revenu-quebec.shtml.

2. Joël-Denis Bellavance, « Déclaration de revenus unique pour les Québécois : Ottawa dit non », *La Presse* [En ligne], 5 février 2019, consulté le 25 février 2019, URL : www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201902/04/01-5213553-declaration-de-revenus-unique-pour-les-quebecois-ottawa-dit-non.php.
3. Alain-G. Gagnon et Mary Beth Montcalm, *Québec : au-delà de la Révolution tranquille*, VLB éditeur, coll. « Études québécoises », 1992, p. 149-154.

Les crises qui marquèrent alors la vie politique canadienne (pénalisation de Louis Riel, interdiction des écoles françaises dans les provinces anglophones, guerre des Boers, crise de la conscription, etc.) exacerbèrent le nationalisme francophone. L'impuissance des nationalistes à influencer les politiques pancanadiennes encouragea nombre d'entre eux à mettre l'accent sur l'autonomie de la province de Québec face à Ottawa, sans cesser de lutter pour l'autonomie du Canada face à la Grande-Bretagne. Ce nationalisme s'enracinait dans une conception plus globale de défense de l'identité franco-catholique et des positions économiques des Canadiens français contre l'impérialisme anglo-américain. Cette conception passait par une valorisation de la petite entreprise ou de l'agriculture – deux positions économiques fortes chez les francophones qui resteront centrales dans le discours politique jusque sous Duplessis⁴.

Sur le plan fiscal, la Constitution canadienne de 1867 conférait au fédéral un pouvoir de taxation illimité, tandis que les provinces devaient se contenter d'un droit de taxation directe, ce qui comprend l'impôt sur le revenu des particuliers. Or, ce genre d'impôt effrayait les gouvernements. En effet, ceux-ci croyaient impossible d'y recourir sans causer un fort mécontentement populaire. Les provinces se contentèrent ainsi des revenus leur provenant de la vente de licences et de permis, de la taxation sur les biens et services et des subventions fédérales. Réticent lui aussi à l'idée de taxer directement la population, le gouvernement fédéral tirait, pour sa part, une portion importante de ses revenus – plus de 90 % en 1913 – des tarifs douaniers et des droits d'accise⁵.

4. Voir à ce propos Gilles Bougeon, *Histoire du nationalisme québécois. Entrevue avec sept spécialistes*, Montréal, VLB éditeur, 1993, p. 55-67 ; p. 114.

5. George E. Carter, « Imposition au Canada », *L'encyclopédie canadienne* [En ligne], 2007, consulté le 22 mars 2018, URL : www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/imposition.

Dans la foulée de la Crise, Ottawa mit sur pied en 1937 la Commission Rowell-Sirois. Celle-ci se pencha sur les pouvoirs de taxation des deux paliers gouvernementaux. Les conclusions de la Commission étaient claires : il fallait centraliser les pouvoirs fiscaux entre les mains du fédéral qui, ensuite, devait subventionner les provinces et assumer leurs dettes⁶. À l'époque, sous l'influence notamment du keynésianisme, plusieurs politiciens canadiens exigeaient un interventionnisme étatique accru et prétendaient que seul un gouvernement central fort pouvait efficacement mettre en œuvre une telle politique⁷. La Seconde Guerre mondiale fut l'occasion pour Ottawa de mettre en œuvre cette centralisation. En raison du contexte de guerre et par fidélité au parti libéral fédéral, le premier ministre québécois Adélard Godbout renonça au droit de la province d'imposer les particuliers, causant du coup l'ire des nationalistes⁸. Ces changements eurent d'abord pour résultat de renforcer le poids fiscal du fédéral au sein de la fédération canadienne. En 1945, 82,8 % des taxes payées par les Québécois allaient dans les coffres du fédéral, tandis que seulement 7,3 % d'entre elles étaient perçues par le provincial. Le second effet de cette centralisation fut de faire de l'imposition directe la principale

6. Richard Siméon, « Commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales », *L'encyclopédie canadienne* [En ligne], 2006, consulté le 23 mars 2018, URL : www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/commission-royale-denquete-sur-les-relations-federales-provinciales.

7. Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Études canadiennes : politique et économie », 1994, p. 64-65.

8. Frédéric Lemieux, « Maurice Duplessis, un parlementaire redoutable », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis : son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 99-100. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *FL*, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

source de revenus du gouvernement canadien (plus de 56 % de ses recettes). Comme le précisent Brian Young et John A. Dickinson,

[I]es impôts directs deviennent ainsi un élément permanent des finances fédérales. Toutefois, les provinces aussi ont le droit constitutionnel de percevoir ces taxes et ces impôts, et la demande de services de compétence provinciale s'accroît, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et du bien-être social⁹.

La poussée démographique engendrée par le baby-boom d'après-guerre fit croître abruptement les dépenses des administrations provinciales. La centralisation fédérale des années 1930 et 1940 a accentué l'écart entre les besoins et les revenus du Québec¹⁰. Une situation qui plaçait le gouvernement du Québec devant un dilemme inconfortable, lui qui se trouvait alors forcé de choisir entre l'acceptation des subventions fédérales ou l'endettement. Or, pour des raisons idéologiques, Duplessis ne pouvait se résoudre à opter pour une option ou l'autre.

D'un point de vue idéologique, le premier ministre québécois était un libéral de type « classique » qui encourageait le laissez-faire économique, la défense de la propriété privée et la responsabilité individuelle. Il condamnait l'interventionnisme, qu'il considérait comme un danger pour la société libérale et traditionnelle. Chez lui, « la lutte contre la centralisation ainsi que la défense de la tradition canadienne-française et catholique constituent en même temps une opposition irréductible à l'État-providence¹¹ ».

9. John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1992, p. 304.

10. John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, ouvr. cité, p. 261-267, p. 274.

11. Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, ouvr. cité, p. 50.

La plupart du temps, son nationalisme se bornait à la défense des acquis constitutionnels et à certains gestes symboliques rarement dénués d'opportunisme politique¹². Toutefois, il était inconcevable pour Duplessis de se laisser vassaliser par Ottawa ou encore de plonger le Québec dans l'endettement. Dans cette optique, dès 1950, le premier ministre québécois plaça la question fiscale au cœur de son autonomisme. Il déclara ainsi : « D'aucuns se déclarent favorables à l'autonomie provinciale, mais ne partagent pas nos vues quand nous affirmons que l'autonomie provinciale ne saurait exister sans pouvoirs fiscaux indispensables et définis¹³. »

En 1953, Duplessis mit sur pied la Commission Tremblay. Il s'agissait d'un des temps forts du nationalisme traditionnel canadien-français du xx^e siècle, au même titre que la fondation de l'*Action française* en 1917 ou que la publication du Programme de restauration sociale durant la Crise. Elle prit la forme d'une vaste consultation sur les relations fédérales-provinciales, largement monopolisée par la question de la répartition des pouvoirs fiscaux. Rapidement, la Commission devint un forum autonomiste. Tous les acteurs y dénoncèrent le gouvernement fédéral et firent la promotion d'une plus grande autonomie fiscale pour le Québec. Ce fut le cas des universités francophones québécoises. Certaines municipalités et la Chambre de commerce de Montréal plaidèrent notamment pour l'instauration d'un impôt québécois sur le revenu des particuliers. Le président de la Commission encouragea avec insistance Maurice Duplessis à créer dans les plus brefs délais un tel impôt, ce qu'il refusa dans un premier temps.

12. Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. II, *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 55.

13. Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Montréal, Fides, 1973, t. II, p. 317. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle RR, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

En effet, comme nous l'avons mentionné, les gouvernements provinciaux craignaient le coût électoral d'une telle mesure (*RR*, p. 461, p. 474 ; p. 479-481). Duplessis se laissa toutefois convaincre. Lorsqu'il rendit sa décision à ses ministres, il déclara, toujours persuadé que les électeurs ne lui pardonneraient pas : « [J]e joue peut-être l'avenir de l'Union nationale, mais je pense d'abord à l'avenir du Québec. Une telle mesure nous dispensera d'être toujours à la remorque d'Ottawa (*RR*, p. 481-482). » Le nationalisme autonomiste du premier ministre a donc eu raison de ses réticences initiales. Le 24 février 1954, l'Assemblée législative vota la « Loi créant un impôt provincial sur le revenu des particuliers », et ce, avant même la fin des travaux de la Commission. L'impôt institué par Duplessis correspondait à 15 % de l'impôt sur le revenu des particuliers fédéral, que le gouvernement d'Ottawa aurait à déduire de ce dernier (*RR*, p. 482-483).

Ce coup de force stupéfia le monde politique. Les libéraux fédéraux crurent qu'une telle provocation ne pouvait tenir que du bluff, tandis que les libéraux provinciaux s'insurgèrent contre les unionistes. Le ministre des Finances du gouvernement de Louis Saint-Laurent, Douglas Abbott, présenta au mois d'avril un budget exempt de toute déductibilité. Aussitôt, les critiques plurent sur Ottawa. La Chambre de commerce de Montréal pourfendit la position du ministre Abbott, tout comme le Congrès canadien du Travail (*RR*, p. 482-483 ; p. 491). Les journaux québécois traînèrent le ministre des Finances dans la boue, l'accusant de créer une double imposition aux contribuables. En fait, Maurice Duplessis avait très bien anticipé que la colère causée par la double imposition serait tournée contre Ottawa plutôt que contre lui. Il s'était d'ailleurs assuré d'insister lourdement sur l'inéductibilité de la déductibilité fédérale, à tel point que peu s'attendaient à un refus si tranché de la part du ministre des Finances. Le premier

ministre québécois, politicien aguerri et habile, n'en était pas à la première manœuvre de ce genre. Dès les premiers jours suivant le dépôt du budget fédéral, il avait déjà gagné la bataille de l'opinion publique (*FL*, p. 99).

Acculé au pied du mur, Louis Saint-Laurent engagea finalement des négociations avec Maurice Duplessis. En janvier 1955, une entente fut rendue publique : le Québec allait pouvoir prélever un impôt correspondant à 10 % de l'impôt fédéral, dont il serait déductible. Même si le chef unioniste avait visé 15 % initialement, il s'agissait là d'une victoire indéniable. L'opposition libérale à Québec, qui n'avait pas été informée de ces rencontres, se sentit trahie par Louis Saint-Laurent et sa crédibilité en souffrit beaucoup, elle qui subissait encore l'opprobre de la conscription de 1944 et qui, encore la veille du dévoilement de l'entente, dénonçait les principes mêmes d'un impôt provincial. Coup d'éclat face au fédéral, ce dernier constitue aussi pour Duplessis une importante victoire politique contre son principal adversaire politique, le Parti libéral du Québec. L'entente fut officialisée lors de la conférence interprovinciale qui eut lieu de la même année (*FL*, p. 99-100).

En 1956, la Commission Tremblay remit son rapport qui, en quelque 1 881 pages, vantait l'autonomie provinciale. Ce rapport allait jusqu'à promouvoir la totale primauté du Québec en matière de taxation directe. Duplessis dissimula cependant ces conclusions, ne voulant pas provoquer inutilement Ottawa. Il le résuma en ces mots : « Le problème constitutionnel n'est pas complexe en réalité. Il s'agit simplement de savoir si les provinces auront l'argent nécessaire pour rencontrer leurs obligations » (*RR*, p. 556-558).

Bilan et conséquences

Notons que la création de l'impôt provincial ne permit pas à elle seule d'éliminer le déséquilibre fiscal entre les deux paliers gouvernementaux¹⁴. Toutefois, dans les années qui suivirent son implantation, l'augmentation des revenus totaux du budget québécois fut significative, les deux tiers de cette croissance découlant d'ailleurs du nouvel impôt¹⁵. Cette marge de manœuvre donna les moyens au provincial d'investir massivement en éducation et en santé, en plus de diminuer la dette et d'accéder à une meilleure autonomie en matière d'emprunt (*RR*, p. 487-497; p. 516-520; p. 545). En somme, si le pouvoir fiscal fédéral demeurait prédominant, la dynamique avait changé au profit du gouvernement provincial, qui bénéficiait désormais d'une autonomie accrue. Pour autant, il était hors de question pour les unionistes de se servir de ce nouvel outil pour d'appuyer la création d'un État-providence québécois. Au contraire :

La récupération de champs fiscaux n'a pas pour but d'élargir radicalement la politique économique menée jusqu'alors [...] ou de se donner les moyens de changements de l'orientation de la politique économique dans le sens d'une intervention étatique systématique, [mais de réduire] les problèmes touchant le financement du niveau provincial de l'État¹⁶.

En dehors des libéraux et de certains socialistes, personne ne s'érigea sérieusement contre la création de l'impôt provincial. Toutefois, c'est avec une certaine amertume que les nationalistes appuyèrent Duplessis dans cette entreprise, car ils y voyaient

14. Gérard Boismenu, *Le duplessisme. Politique économique et rapports de force 1944-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 273-274.

15. Gérard Boismenu, *Le duplessisme*, ouvr. cité, p. 273-274.

16. Gérard Boismenu, *Le duplessisme*, ouvr. cité, p. 277-278.

une nouvelle manœuvre opportuniste de la part de l'Union nationale (*RR*, p. 483 ; p. 490-491 ; p. 507). Voici, par exemple, ce que Gérard Filion¹⁷ écrivit dans *Le Devoir* à la suite du refus du ministre Abbott de déduire l'impôt provincial de l'impôt fédéral :

Une telle attitude est nettement ridicule et contraire à l'esprit de la Constitution. La Constitution stipule que les provinces ont droit de légiférer exclusivement en matière d'impôt direct pour des fins provinciales. [...] Une chose certaine c'est que la manœuvre d'Ottawa raffermirait dangereusement l'emprise de M. Duplessis sur Québec. Il avait besoin de l'imbécillité de ses adversaires pour [...] gagner la prochaine élection.

Personne ne mesurait à l'époque l'ampleur des conséquences qu'aura en définitive la création de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers (*FL*, p. 100). À partir de 1957, les autres provinces canadiennes réclamèrent à leur tour une meilleure définition des pouvoirs fiscaux canadiens. Cela força progressivement le gouvernement fédéral à décentraliser la gestion de la fiscalité grâce à différentes ententes conclues en 1962, même si celles-ci n'impliquèrent pas la création d'impôts provinciaux indépendants du fédéral comme au Québec¹⁸.

Avec l'avènement de la Révolution tranquille et le fameux «Maîtres chez nous» de Jean Lesage, de nouveaux ministères furent créés et les dépenses publiques explosèrent. Dès lors, l'impôt provincial devint un outil indispensable du gouvernement québécois pour opérer la reconquête politique et économique

17. Gérard Filion, «Ni sincère, ni honnête», *Le Devoir*, Montréal, 7 avril 1954, p. 4.

18. George E. Carter, «Imposition au Canada», art. cité.

des Canadiens français¹⁹. Selon Alain-G. Gagnon et Mary Beth Montcalm²⁰, le premier ministre Jean Lesage

cherchait en outre à tirer le maximum de programmes provinciaux et de son autonomie fiscale [...] par l'occupation d'un plus grand champ d'imposition, l'abolition des subventions conditionnelles et davantage de paiements inconditionnels par le biais de la péréquation. Cette façon de procéder se fondait en partie sur les valeurs politiques et symboliques des Québécois pour qui le principal bienfaiteur était le gouvernement provincial plutôt que le gouvernement fédéral.

L'impôt instauré par Duplessis fut ainsi un instrument inestimable pour l'État québécois des années 1960, lequel en élargit l'ampleur et en accrût le poids. Politiquement, cette mesure nationaliste a certes donné l'occasion à Duplessis de faire des gains politiques immédiats et d'affirmer l'autonomie du Québec; ironiquement, et à l'encontre des intentions du premier ministre, elle a aussi permis à ses successeurs de faire de la province un État-providence capable de s'affirmer encore davantage vis-à-vis d'Ottawa.



La création d'un impôt provincial sur le revenu par Maurice Duplessis en 1954 a eu un impact considérable sur l'évolution du Québec contemporain. Elle mérite ainsi pleinement sa place dans la liste des événements marquants de son histoire. Sur le plan politique, ce coup de force a permis au gouvernement provincial de s'affirmer comme jamais auparavant. Répondant commission

19. John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, ouvr. cité, p. 307-308.

20. Alain-G. Gagnon et Mary Beth Montcalm, *Québec : au-delà de la Révolution tranquille*, ouvr. cité, p. 170.

par commission, impôt par impôt, Duplessis a su répliquer efficacement au gouvernement fédéral. Il a légué aux générations suivantes un État québécois fort, taillé pour prendre à bras le corps l'enjeu de l'inégalité économique entre Canadiens français et des Canadiens anglais – inégalité particulièrement mise en lumière avec la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme²¹. Bien sûr, le premier ministre unioniste inscrivait sa démarche autonomiste dans une perspective de lutte contre l'interventionnisme. Toutefois, sa motivation finale et décisive prenait résolument racine dans une approche patriotique. Dans cette optique, il ne fait pas de doute que l'impôt s'est avéré une puissante arme des nationalistes, surtout après la mort de Duplessis. Au final, ce dernier a fourni au Québec un outil d'autonomie vis-à-vis du gouvernement canadien qui, en tant que levier d'affirmation nationale, a certainement bien rempli son rôle, et ce, jusqu'aujourd'hui.

21. D'ailleurs, un livre intéressant vient tout juste d'être publié sur cette commission : Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018.

L'évolution des lexiques révisionniste et négationniste d'Adrien Arcand entre 1933 et 1966 : une analyse textométrique

SIMON DELAROSBIL
Étudiant à la maîtrise en histoire

Adrien Arcand (1899–1967) est un journaliste, politicien et auteur québécois qui marque les années 1930 au Canada par la virulence de son antisémitisme teinté d'une idéologie fasciste, nazie et ultracatholique¹. En raison de ses prises de position, il est emprisonné durant presque toute la Seconde Guerre mondiale, de 1940 à 1945². Libéré de prison, il ne renie en rien son antisémitisme ; au contraire, il profite du nouveau contexte historique pour adapter celui-ci. Il adopte alors un discours révisionniste et participe au développement du négationnisme, ce courant idéologique niant l'Holocauste et que Gisèle Sapiro définit comme une « métamorphose moderne de l'antisémitisme³ ». Depuis son virage antisémite en 1929 jusqu'à sa mort en 1967, Arcand a été la figure d'extrême droite la plus connue au Canada. Il tente aussi de se faire élire aux élections fédérales de 1949 et 1953 comme unique candidat du

1. Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *Les Cahiers des Dix*, n° 46, Sainte-Foy, Les Éditions La Liberté, 1991, p. 208–209.
2. Hugues Théorêt, *Les chemises bleues : Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*, Québec, Septentrion, 2012, p. 259.
3. Gisèle Sapiro, « Postface », dans Pierre Vidal-Naquet, *Les assassins de la mémoire. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme*, Paris, Éditions La Découverte, 2005, p. 224.

Parti de l'Unité nationale du Canada, un parti qu'il avait lui-même fondé et dont il était le chef⁴. Mais le champ d'action d'Arcand ne se limite pas au Canada: il entretient des correspondances actives avec plusieurs figures antisémites occidentales importantes, telles que Gerald L. K. Smith, Henry Hamilton Beamish, Robert Edward Edmondson et Francis Parker Yockey⁵.

La plupart des études sur Arcand et son idéologie se sont concentrées sur la période de l'avant-guerre, si bien que le rapport entre le révisionnisme et négationnisme, deux thèmes qui se développent dans sa pensée après la guerre, est encore assez mal connu. L'association entre Arcand et la montée des fascismes et du nazisme, thème auquel Jean-François Nadeau a accordé beaucoup d'importance⁶, frappe l'imaginaire collectif. Pour cette raison, elle retient davantage l'attention des médias que la période de l'après-guerre, où Arcand est perçu comme hors d'état de nuire, dans la mesure où la droite totalitariste cesse de constituer une menace⁷. La seule exception historiographique est le mémoire de maîtrise d'Hugues Théorêt, qui soutient qu'Arcand a profité du contexte de la lutte anticomuniste de l'après-guerre pour légitimer à nouveau ses positions antisémites⁸. En se référant à des sources datant des années 1960, Théorêt souligne qu'Arcand a vigoureusement nié l'existence de la Shoah, laissant du même coup entendre que la

4. Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre : 1945 à 1967*, mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 2009, p. 68.

5. Hugues Théorêt, *Les chemises bleues : Adrien Arcand*, ouvr. cité, p. 290 ; p. 304 ; p. 312.

6. Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand, führer canadien*, Montréal, Lux, 2010, p. 341.

7. Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre*, ouvr. cité, p. 123.

8. Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre*, ouvr. cité, p. 17.

pensée d’Arcand se serait exprimée de manière homogène durant toute la période 1945-1967⁹. Nadeau, quant à lui, ne consacre que quelques pages de sa biographie d’Arcand à la période de l’après-guerre et se contente lui aussi de citer des passages négationnistes tirés surtout des œuvres d’Arcand des années 1960¹⁰. Ce qui le conduit à affirmer, peut-être un peu trop catégoriquement, qu’«Arcand niera toujours avec véhémence, comme s’il s’agissait d’une falsification, les crimes du régime hitlérien¹¹».

Or, l’historiographie a souligné l’importance qu’a jouée une série d’événements dans le développement du négationnisme, notamment le procès hautement médiatisé d’Adolf Eichmann, l’un des principaux architectes de la Shoah, qui s’est tenu à Jérusalem en 1961. Ce procès a favorisé, en réaction, l’expansion mondiale du mouvement négationniste, qui n’en était alors qu’à ses balbutiements¹².

On peut donc se demander si les idées révisionnistes et négationnistes d’Arcand sont restées aussi statiques qu’on l’a laissé entendre. Pour répondre à cette question, nous avons utilisé une méthodologie textométrique afin d’analyser certains écrits publiés par Adrien Arcand. La textométrie est une approche associée aux humanités numériques qui permet d’analyser quantitativement et qualitativement des textes à l’aide d’outils informatiques. Les logiciels de textométrie attachent des informations grammaticales aux différents mots d’un texte (lemmatisation) et analysent ces informations grâce à des requêtes linguistiques comme les concordances¹³

9. Hugues Théorêt, *Les chemises bleues : Adrien Arcand*, ouvr. cité, p. 330-334.

10. Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand, führer canadien*, ouvr. cité, p. 384-388.

11. Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand, führer canadien*, ouvr. cité, p. 327.

12. Hugues Théorêt, *Les chemises bleues : Adrien Arcand*, ouvr. cité, p. 330.

13. Une concordance est l’ensemble des passages où on retrouve un mot, une forme, une combinaison de lemmes, etc. En analysant les concordances, on cherche les mots autour du mot pivot dans le même énoncé.

et les cooccurrences¹⁴. Il devient alors possible d'étudier une évolution lexicale dans un corpus de grande taille ou de faire ressortir des tendances particulières au sein de sous-corpus¹⁵. Une analyse de texte élargie et systématique élimine ainsi les contraintes de l'analyse classique employée dans les études sur Arcand publiées à ce jour. Par exemple, il est impossible de déceler la fréquence de cooccurrences et la distance moyenne entre deux lemmes au sein d'un corpus de plusieurs milliers de mots par une simple lecture.

Au Québec, la textométrie est une méthode d'analyse assez rarement utilisée, surtout en histoire où elle est quasi inexistante. Les travaux de Gilles Bourque et Jules Duchastel font à cet égard figure d'exceptions. Dans *L'identité fragmentée* (1996), les deux sociologues analysent les transformations de l'identité canadienne depuis 1941 en étudiant notamment des discours de politiciens canadiens et de représentants autochtones¹⁶ regroupés dans une base de données intégrée au logiciel SATO¹⁷. Cette approche permet de faire ressortir et de situer dans le temps les transformations et les tendances discursives du discours¹⁸. Plus récemment,

-
14. Une cooccurrence est la présence simultanée de deux ou de plusieurs unités linguistiques dans un même énoncé. L'occurrent est le mot recherché dans la requête pour connaître les mots avec lesquels il est en cooccurrence. La distance moyenne en mots entre les cooccurrences est aussi calculée.
 15. Dominique Labbé et Denis Monière, « Un siècle et demi de discours gouvernemental au Canada : contribution de la lexicométrie à l'histoire politique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 1, automne 2014, p. 251.
 16. Gilles Bourque et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée. Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996, p. 24.
 17. SATO (*Système d'analyse de textes par ordinateurs*) est un logiciel textométrique développé par le Centre d'analyse de texte par ordinateur de l'Université du Québec à Montréal.
 18. Daniel Salée, « Compte rendu de Gilles Bourque et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée. Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides », *Revue canadienne de science politique*, vol. 20, n° 3, septembre 1997, p. 567.

Dominique Labbé et Denis Monière ont utilisé la textométrie pour analyser les 128 discours du trône présentés par le gouvernement canadien depuis la Confédération. Ils ont ainsi identifié les principaux moments de ruptures et les grandes périodes de stabilité¹⁹. En France, l'expertise en textométrie est beaucoup plus développée et on retrouve plusieurs laboratoires universitaires et outils informatiques qui dynamisent la recherche²⁰. Par exemple, Damon Mayaffre a étudié le discours de politiciens français pour la période des années 1930. En mobilisant d'imposants corpus numérisés, il a mis en lumière l'évolution et la construction des sens attribués à des concepts comme le « fascisme », en étudiant leur usage par différents politiciens et partis politiques²¹.

Le corpus de cette étude est formé de six ouvrages d'Arcand publiés entre 1933 et 1966²². Ces publications traitent de sujets hétérogènes, qui seront détaillés dans ce qui suit, regroupant les multiples intérêts de l'auteur au fil des ans. En procédant à une analyse de ces textes avec une méthodologie textométrique²³, l'objectif est d'identifier les éléments de continuité et de rupture

-
19. Dominique Labbé et Denis Monière, « Un siècle et demi de discours gouvernemental au Canada : contribution de la lexicométrie à l'histoire politique », art. cité, p. 251.
 20. Damon Mayaffre, « Corpus et Web-corpus. Réflexion sur la corporalité numérique », *Cahiers de Praxématique*, n° 55, 2010, p. 233.
 21. Damon Mayaffre, « La construction du sens en politique : "fascisme" et antifascisme dans le discours du Front populaire », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 61, décembre 2000, p. 197.
 22. Corpus : *Fascisme ou Socialisme?* (1933), *La Croix Gammée* (1933), *La République universelle* (1950), *Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu?* (1954), *À bas la haine!* (1965), *Le communisme installé chez nous* (1966). Total : 95 598 mots.
 23. Logiciels utilisés : *TXM* (textométrie), développé dans le cadre du Projet ANR Textométrie, à Lyon. Ce logiciel fonctionne avec le lemmatiseur *TreeTagger*. Les deux logiciels sont libres (open-source) et accessibles gratuitement en ligne.

dans ses lexiques révisionniste et négationniste, en analysant autant la linguistique textuelle²⁴ que les thèmes abordés. Par exemple, nous analysons la fréquence d'usage de certains lemmes²⁵, que nous croisons avec les catégories grammaticales au sein desquelles ils sont employés. Le révisionnisme historique peut être abordé à n'importe quel moment, mais le négationnisme est obligatoirement subséquent à l'historicisation de la Seconde Guerre mondiale. Notre hypothèse est que le révisionnisme d'Arcand, qu'il développe dans les années 1930, se concentre sur plusieurs aspects de la Seconde Guerre mondiale dans l'immédiat après-guerre et le mènera progressivement à nier l'Holocauste au début des années 1960.

Pour procéder à l'analyse textométrique, les textes d'Arcand ont d'abord fait l'objet d'une « océrisation²⁶ ». Cependant, la mauvaise qualité des images numériques de certains textes²⁷ a généré quelques erreurs dans la transcription automatique et, par conséquent, dans la lemmatisation. Ce type de problèmes est une réalité dont il faut tenir compte pour l'étude de textes produits par des personnages marginaux comme Arcand et auxquels se soustrait

24. La linguistique textuelle est une approche en analyse du discours qui cherche à identifier, dans la structure syntaxique et grammaticale des textes, des récurrences ou des éléments caractéristiques.

25. Un lemme inclut toutes les formes possibles d'un mot, indépendamment de son genre, son nombre et sa conjugaison.

26. Océrisation : de « OCR », *Optical Character Recognition* ou reconnaissance optique de caractères. Pour ce faire, le logiciel *ABBY Finereader* a été employé via la plateforme *Transkribus*, du Consortium READ.

27. Versions rééditées intégrées au corpus : *La Croix Gammée*, 5 p. [En ligne], mis en ligne le 17 mars 2013, consulté le 11 septembre 2018, URL : <https://archive.org/details/LaCroixGammee> ; *La République universelle*, 22 p. [En ligne], mis en ligne le 29 novembre 2011, consulté le 11 septembre 2018, URL : www.histoireebook.com/index.php?post/2011/11/29/Arcand-Adrien-Le-Republique-universelle.

généralement l'analyse des grands classiques, qui sont accessibles soit en éditions récentes ou en transcriptions révisées et corrigées. Pour pallier le problème, cinq pages de chacun des textes ont été choisies au hasard et comparées avec la transcription au format «.txt», ce qui a permis de statuer que la marge d'erreur est très faible. Dans les lignes qui suivent, nous présentons dans un premier temps les données statistiques récoltées, puis, dans un deuxième temps, nous procédons à la mise en contexte historique et l'interprétation de ces données.

Les résultats

1. Les thèmes

Nous avons d'abord analysé le traitement de la figure juive. Le lemme «juif» se distingue notamment par son emploi comme adjectif avec une majuscule initiale²⁸ à plus de 51 reprises dans l'ensemble du corpus. Cet usage de l'adjectif avec une majuscule n'a cependant pas été pris en compte lorsqu'il apparaît dans la formule «Congrès Juif Canadien», puisque celle-ci ne renvoie pas nécessairement à une signification antisémite. *La République universelle* (1950) domine l'emploi de cette forme, avec 39 occurrences. Dans cet ouvrage, une majuscule est fréquemment ajoutée à l'adjectif «Juif» pour créer un effet alarmant. Arcand exploite ainsi des thèmes récurrents de l'antisémitisme tel que celui-ci se définit depuis la fin du XIX^e siècle, comme dans le passage suivant : « [I]l faudrait expliquer que le contrôle Juif de l'or, de la finance, de la presse et du cinéma, des grands marchés, des sociétés subversives et des organismes communistes²⁹. »

28. Dans toutes les statistiques de l'article, l'utilisation de la majuscule renvoie à la lettre initiale uniquement.

29. Adrien Arcand, *La République Universelle*, ouvr. cité, p. 11.

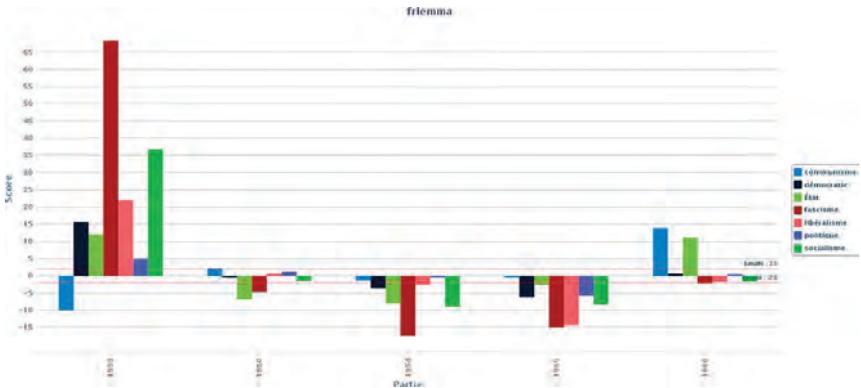
Dans les quatre ouvrages publiés après la guerre, le nom «communisme» apparaît en cooccurrence avec le nom propre «Juifs» à 19 reprises. Plus précisément, les mots «communisme» et «communiste» sont respectivement situés à une distance moyenne de 4,9 et de 4,5 mots du lemme «juif». Après la guerre, le lemme «communisme» est présent à 77 occasions tandis que le lemme «communiste» apparaît 70 fois. Lorsque l'on analyse le lexique situé à une distance de moins de deux mots du lemme «communis.★³⁰», les adjectifs les plus fréquents sont «juif» et «international», qui reviennent quatre fois chacun suivis d'«universel» et «mondial», avec une fréquence de deux chacun. Dans *Fascisme ou socialisme* (1933), Arcand associe plutôt les Juifs au socialisme. Les lemmes «socialisme» et «socialiste» sont employés respectivement 68 et 13 fois, alors que «communiste» est employé une seule fois.

La variation de l'intérêt porté par Arcand aux différentes idéologies politiques au fil du temps est présentée dans le Graphique 1. En tenant compte que les textes sont inégaux pour le nombre de mots, nous avons opté pour le calcul d'indice de spécificité qui permet d'obtenir un résultat pondéré des évolutions lexicales³¹. En calculant l'indice de spécificité de sept lemmes rattachés aux principales idéologies discutées par Arcand, on constate qu'il accorde moins de place dans ses écrits aux idéologies politiques après sa libération de prison. Si on ne s'étonne pas qu'il parle beaucoup

30. Troncatures employées dans l'étude : «.★» : Recherche n'importe quoi qui précède ou suit un mot ou un lemme lorsqu'il est placé avant ou après celui-ci. «% c» : Recherche un mot en majuscule ou en minuscule.

31. L'indice de spécificité indique la représentativité d'un mot ou d'un lemme au prorata par rapport à l'ensemble du corpus. Par exemple, un mot a moins d'une chance sur mille d'apparaître avec une fréquence f aussi élevé avec un indice de spécificité de «+3» (3×1 suivi de 3 zéros = 1000). Lorsque l'indice est de «-3», un mot a moins d'une chance sur mille d'apparaître avec une fréquence f aussi faible.

moins de fascisme après la victoire des Alliés, il est néanmoins intéressant de constater que la plupart des autres idéologies sont aussi sous-représentées. En 1966, en revanche, le communisme et l'État apparaissent comme des thématiques surreprésentées.



Graphique 1 – Indice de spécificité des idéologies politiques³²

Le thème du complot mondial est très récurrent dans la littérature antisémite du xx^e siècle³³ et Arcand ne fait pas exception à cette tendance. Ce dernier aborde ce thème à travers la Révolution française, qu'il considère comme le début d'une révolution mondiale. Dans l'ouvrage *Fascisme ou Socialisme ?* (1933), cet événement est mentionné dans 10 énoncés. Après sa libération

32. Sur les graphiques, les barres rouges près du «0» indiquent le seuil de banalité. Quand une donnée est située à l'intérieur de ces bornes, cela signifie que sa représentation ne se démarque pas de façon significative de l'ensemble des données traitées.

33. Arno J. Mayer, *La « solution finale » dans l'histoire*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte/Poche », 2002, p. 116.

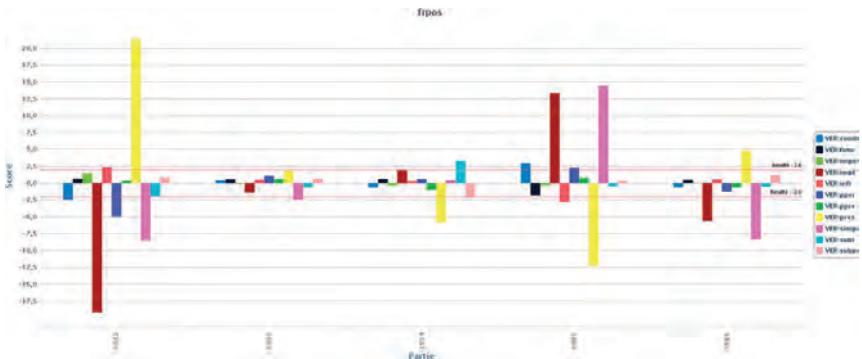
de prison, Arcand rajoute de nombreux éléments historiques au récit révolutionnaire et insiste plus lourdement sur sa dimension mondiale. Le mot « mondiale³⁴ », par exemple, précède « révolution » plus de 20 fois. Les deux mots sont même employés avec une majuscule initiale à 17 occasions. Quand on porte attention aux contextes dans lesquels ces termes apparaissent, on note qu'ils sont souvent rattachés aux deux guerres mondiales, qui sont vues comme les deux premières phases de la révolution mondiale en marche. D'ailleurs, la locution « phase(s) de la Révolution » apparaît à 6 occasions, toujours en lien avec les deux grandes guerres.

2. Les temps de verbe

La fréquence d'usage des temps de verbe en fonction des années de publication des textes, pondérée par l'indice de spécificité, permet de comprendre la temporalité des préoccupations et des intentions des messages de l'auteur. Parmi les éléments significatifs, on remarque qu'en 1933, Arcand écrit principalement à l'indicatif présent. Dans les années 1950, la variation des temps de verbe demeure tout à fait normale (sous le seuil de la banalité). En revanche, en 1965, le passé simple et l'imparfait deviennent surreprésentés, alors que l'indicatif présent s'efface. Par exemple, le verbe « être » est employé au passé simple 48 fois à la 3^e personne du singulier et 12 fois à la 3^e personne du pluriel. Arcand fait aussi intervenir des acteurs du passé en employant fréquemment l'imparfait, dont le verbe avoir à 108 occasions. La tendance s'inverse en 1966, mais dans une moindre mesure : l'indicatif présent apparaît pour la première fois au-delà du seuil positif de la banalité, alors que le passé simple et l'imparfait tombent en sous-représentation.

34. Ici, la recherche a été faite avec la graphie « mondiale%c », de façon à ne pas tenir compte de la casse (distinction entre majuscules et minuscules).

Certains thèmes sont aussi fortement associés à différents temps de verbe. En 1933, par exemple, si l'on fait abstraction des mot-outils³⁵, les lemmes « fascisme » et « socialisme » ont le plus haut indice de cooccurrence avec les verbes à l'indicatif présent³⁶. En 1965, en revanche, lorsque le verbe « avoir » est employé à l'imparfait, on le retrouve le plus souvent associé aux mots « Angleterre », « guerre », « anglais », « France » et « Caïn » avec une cooccurrence d'au moins 4. Ces mots, tout comme les contextes dans lesquels ces verbes à l'imparfait sont employés, renvoient fréquemment aux thèmes de la guerre, de la politique et de la religion.



Graphique 2 – Les temps de verbes

35. Les mot-outils ont une fonction syntaxique plus importante que la fonction sémantique. Par exemple : à, le, la, le, mais, elle, il, et, etc.
36. L'indice de cooccurrence est une statistique fournie par *TXM* qui calcule la représentativité des mots à l'intérieur des contextes du mot pivot (occurrence recherchée). L'indice de cooccurrence s'interprète de la même façon qu'un indice de spécificité. Par exemple, un cooccurrent a moins d'une chance sur 100 d'apparaître dans un même énoncé que l'occurrent avec un indice de spécificité de « +2 » ($2 \rightarrow 1$ suivi de 2 zéros = 100).

3. Le révisionnisme et le négationnisme

Est-ce qu'un lexique relié au révisionnisme historique existait sous la plume d'Arcand avant la guerre? Le cas échéant, est-ce qu'il l'a recyclé dans son discours négationniste d'après-guerre? Pour répondre à ces questions, nous avons analysé, selon leur indice de spécificité, la répartition dans l'ensemble du corpus de 57 lemmes³⁷ pouvant appartenir à un lexique révisionniste ou négationniste. D'autres mots auraient pu être ajoutés à ce champ lexical, mais l'objectif n'était pas d'atteindre l'exhaustivité; il s'agissait avant tout de dresser un aperçu de l'évolution du lexique d'Arcand avant et après sa libération de prison. En 1933, Arcand ne fait référence à la Première Guerre mondiale qu'à deux occasions et ne parle tout simplement pas du communisme.

Dans l'après-guerre, à défaut d'emprunter un lexique révisionniste préétabli, Arcand a recours de nouveau à au moins un procédé d'écriture qu'il utilisait avant son emprisonnement. En effet, il emploie fréquemment et constamment le point d'interrogation dans tous ses textes, ce qui a l'effet de jeter un doute sur certains faits établis par l'historiographie.

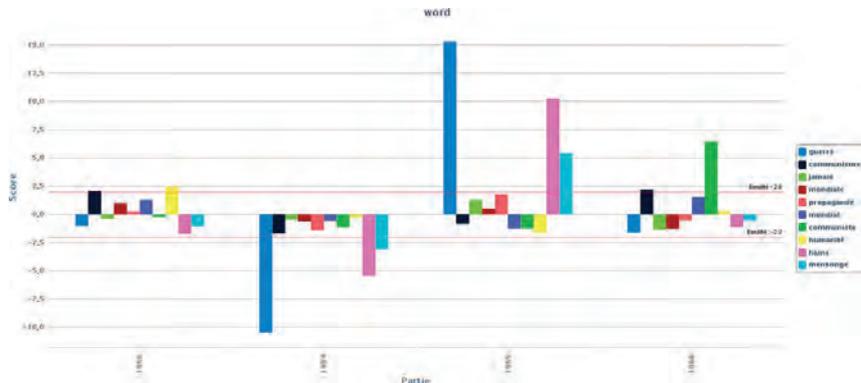
Afin de comprendre l'évolution du lexique négationniste d'Arcand, nous avons analysé le même lexique de 57 lemmes, en y excluant cette fois les textes de l'avant-guerre. Les trois graphiques suivants illustrent l'évolution de l'indice de spécificité des 30 lemmes les plus fréquemment employés. Après ces 30 premiers

37. 57 lemmes avec troncatures: mensonge, mentir, faux, fausseté, propagande, mythe, prétendre, prétendu, erroné, parjure, supposé, soi-disant, fabrication, fabriquer, invention, inventer, haine, haïr, violence, violent, camp.*, concentration, holocauste, shoah, complot, mondial, guerre, crimes, humanité, massacre, massacrer, révolution, communiste, communisme, juif.*% c, procès, Nuremberg, Eichmann, Gentil, Vérité, responsabilité, Israël, Palestine, Jérusalem, génocide, falsification, falsifier, libération, preuve.*, Hitler, nazi.*, jamais, média, cinéma, presse, mémoire, assassin.*

lemmes, la plupart des autres sont tellement peu fréquents que leur représentation demeure toujours sous le seuil de la banalité. Évidemment, les mots du lexique ne réfèrent pas nécessairement à la Shoah quand ils sont employés. La meilleure façon de vérifier ce lien demeure la lecture complète des textes, ce qui a été fait préalablement pour constituer le lexique. Il est impératif de prendre connaissance des données avant de se lancer dans l'interrogation textométrique du corpus.

En 1950, tous les lemmes sont tous très près ou à l'intérieur du seuil de banalité et le complot mondial est adapté au contexte de l'après-guerre. Dans *Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu ?* (1954), le thème de la guerre est très peu abordé et le champ lexical ne renvoie jamais à la Shoah. En revanche, la Shoah devient l'un des sujets centraux dans *À bas la haine !* (1965). L'expression « propagande juive » apparaît pour la première fois dans cet ouvrage, et ce, à 10 occasions. Par exemple, Arcand écrit que la « propagande mondiale juive ne cesse de rabâcher interminablement son mythe des *six millions de Juifs massacrés pendant la deuxième* [sic] *Guerre mondiale*³⁸ ». Ici, le recours à l'italique vise à insinuer que l'idée est invraisemblable. Par ailleurs, les lemmes « guerre », « haine », « mensonge », « Nuremberg », « Israël » et « procès » sont tous surreprésentés et réfèrent de manière récurrente à la remise en doute et à la négation de la Shoah. Le procès Eichmann agit à titre de propulseur pour aborder ces thèmes. En 1966, on note une forte surreprésentation des lemmes « communisme » et « communiste ».

38. Adrien Arcand, *À bas la haine !*, ouvr. cité, p. 109.

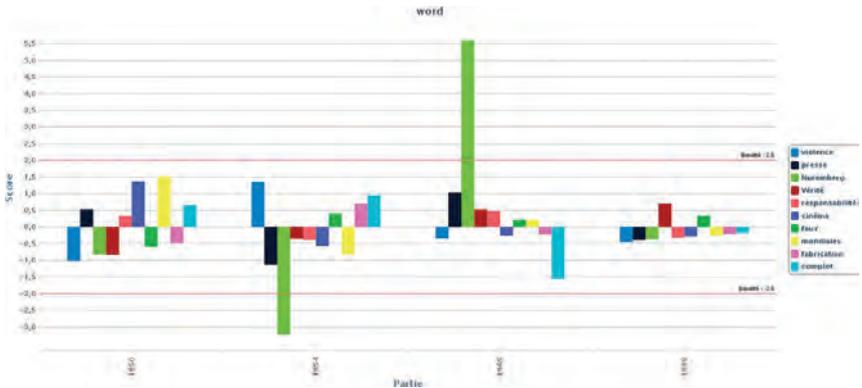


Graphique 3 – Le lexique négationniste
(lemmes 1 à 10: fréquence de 145 à 51)³⁹



Graphique 4 – Le lexique négationniste
(lemmes 11 à 20, fréquence de 39 à 17)

39. Dans la légende des trois graphiques du lexique négationniste, la fréquence est en ordre décroissant de haut en bas.



Graphique 5 – Le lexique négationniste
(lemmes 21 à 30, fréquence de 17 à 7)

Bien qu'il critique la véracité de l'historiographie juive depuis les années 1930, ce n'est qu'après la guerre qu'Arcand condamne ce qu'il décrit comme étant de la propagande juive. En 1933, 1950 et 1965, les mots « auteurs », « question », « peuple », « race », « historien(s) », « publication(s) », « chefs », « conspiration », « contrôle », « journaux », « banquiers » et « esprit » sont employés de manière constante avec le lemme « juif » (qu'ils précèdent immédiatement) dans une fréquence variant entre 4 et 18 occurrences. Chez Arcand, le concept de vérité s'élève au-delà de la science et fonctionne comme un dogme religieux. Il faut y croire et la servir pour l'atteindre. Le mot « vérité » est employé 120 fois, et avec une majuscule initiale à 52 occasions. Arcand parle de l'idée de servir la vérité dans quatre énoncés et d'avoir foi en la vérité dans trois énoncés. Par exemple, dans *Le malaise qui anguisse le monde actuel est-il voulu ?* (1954), il écrit : « L'évidence scientifique ne peut apporter qu'une vague lueur [...] des réalités spirituelles ; tandis

que la Vérité, connue par la Révélation et acceptée par la Foi, éclaire d'une éblouissante lumière toutes les facultés de l'âme⁴⁰.»

Le négationnisme construit par le révisionnisme

Dans tous les ouvrages du corpus, les Juifs sont les éléments négatifs du récit. Après la guerre, Arcand profite du courant anticommuniste pour associer continuellement le communisme au judaïsme et à ses adversaires politiques. Il instrumentalise les idéologies afin d'adapter son discours antisémite aux différents contextes historiques dans lesquels il évolue.

Au sujet des temps de verbe, Arcand écrit de manière générale sur l'état du monde avant la guerre, ce qui explique le suremploi de l'indicatif présent par rapport à l'ensemble du corpus. Dans les années 1950, le journaliste antisémite veut aborder le plus de sujets possible⁴¹, d'une origine passée ou récente, qui se manifeste par une représentation équilibrée des temps de verbe. En 1965, avec le recul des événements de la Shoah et de la construction historiographique subséquente, les thèses révisionnistes d'Arcand sont bouclées et laissent entendre que le mal est fait par les Juifs. Le passé simple devient ainsi surreprésenté. Par exemple, en parlant de la Première Guerre mondiale, il écrit que « [l]e seul vainqueur fut le judéo-communisme qui apparut à la grande stupéfaction de tous et qui se déclara en guerre contre la Culture-Civilisation chrétienne occidentale⁴² ». L'imparfait est aussi fréquemment utilisé, car Arcand insiste sur les problèmes causés par les Juifs à travers l'histoire.

40. Adrien Arcand, *Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu?*, ouvr. cité, p. 56.

41. Exemples de sujets abordés: le complot mondial, la « question juive », le Talmud, le libéralisme, la démocratie, les conséquences des deux guerres mondiales.

42. Adrien Arcand, *À bas la haine!*, ouvr. cité, p. 78.

Au thème du complot mondial, abordé en surface et associé à la Révolution française avant la guerre, Arcand ajoute les deux guerres mondiales après sa libération de prison. Les causes des guerres sont associées au judéocommunisme et les conséquences sont identifiées comme étant à l'avantage des intérêts juifs. En laissant le monde divisé entre le bloc capitaliste et le bloc communiste, le but du complot est la destruction du christianisme et le renversement de l'ordre mondial. Arcand présente une interprétation tendancieuse de l'histoire contemporaine de son époque, encore prégnante dans la mémoire collective, pour impliquer le lecteur dans ses idées antisémites et révisionnistes. Il associe également l'historiographie juive au complot mondial et à la construction historiographique de la Shoah. Son objectif est de déconstruire la crédibilité de l'historiographie de la Shoah et des crimes dont les Juifs ont été les principales victimes. Pour s'opposer à l'évidence, Arcand mise sur un concept de vérité révélée inspiré par la foi chrétienne.

Notre recherche a démontré qu'il n'y a pas de traces de lexique révisionniste d'avant-guerre qui aurait pu être réutilisé pour nier la Shoah. Les années 1950 montrent des éléments révisionnistes comme la critique de l'historiographie juive et l'intégration des guerres mondiales au complot mondial. Dans *À bas la haine!* (1965), en plus de s'attarder longuement sur le procès Eichmann, Arcand fait beaucoup de liens avec les procès de Nuremberg tenus en 1945 et 1946 pour souligner leur injustice. En 1966, quelques mois avant sa mort d'un cancer, il écrit sur la menace communiste, sujet alors particulièrement d'actualité avec la guerre du Vietnam qui bat son plein.

Grâce à diverses analyses textométriques, nous avons identifié plusieurs éléments de continuité et de rupture dans le lexique d’Arcand avant et après sa libération de prison. Parmi les éléments de continuité, il y a la dogmatisation de la vérité, l’unification de l’Occident et la chrétienté, les questionnements sur l’état du monde, le dénigrement de l’historiographie juive, l’antisémitisme et le complot mondial. Lorsqu’ils sont remployés après la guerre, ces éléments ont pour fonction de remettre en doute, à divers degrés, la crédibilité des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l’humanité commis à l’égard des juifs. Avant la guerre, les idéologies politiques occupent une bien plus grande place qu’après. Il y a un retour du balancier en 1966 lorsque le communisme est mis à l’avant-plan. L’intégration de la Seconde Guerre mondiale au récit du grand complot mondial et l’anticommunisme sont des éléments spécifiques aux écrits d’après-guerre.

En nous basant sur l’écart lexical entre les années 1950 et 1960, nous concluons qu’Arcand n’est pas négationniste dans ses premières publications d’après-guerre. En prenant systématiquement à revers les développements du concept et de l’historiographie de la Shoah, il construit un révisionnisme qui le conduira ultimement, au début des années 1960, au négationnisme. Ce dernier est ainsi l’aboutissement d’une construction idéologique qui s’amorce dès sa libération de prison et qui se déploie dans le temps. En 1965, au sujet de la Shoah, il écrivait que c’était «le mensonge du siècle pour faire oublier la responsabilité criminelle de ceux qui ont imposé une guerre⁴³».

Cette étude aurait pu se faire avec la correspondance d’Arcand et ses autres écrits, à condition de pouvoir transcrire tous ces textes

43. Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand, führer canadien*, ouvr. cité, p. 327.

en format numérique. Le corpus idéal comporterait évidemment tous les écrits d’Arcand, car l’analyse statistique ne se retrouverait pas biaisée par l’inévitable marge d’erreur de l’échantillon. Mais les nombreuses manipulations nécessaires pour intégrer les textes (imprimés comme manuscrits) dans un corpus numérisé et lemmatisé peuvent représenter un effort disproportionné par rapport à son apport scientifique. Le développement des outils informatiques va progressivement pallier cette contrainte. Pour le moment, nombre de chercheurs en textométrie sont contraints d’étudier des sujets avec une documentation préalablement numérisée en haute qualité, ce qui concerne surtout la seconde moitié du xx^e siècle et des auteurs assez populaires⁴⁴.

La textométrie impose une méthodologie rigoureuse concernant le choix des textes, la formulation des questions de recherche et l’interprétation des résultats⁴⁵. Malgré les défis engendrés, elle offre de nouvelles possibilités pour l’avancement des connaissances historiques.

44. Claire Lemerrier et Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, p. 49.

45. Claire Lemerrier et Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, ouvr. cité, p. 51.

Achévé d'imprimer en avril deux mille dix-neuf
sur les presses de



Gatineau (Québec).



XII

À travers les trous. Jeux de masques dans
Le journal d'une femme de chambre (1900)
d'Octave Mirbeau

Alice Bergeron

Sur l'Acropole, de Platon à Louky Bersianik :
la réécriture féministe d'un texte antique

Marie-Michèle Garneau

L'émancipation du sujet par l'écriture dans
La petite fille qui aimait trop les allumettes
(1998) de Gaétan Soucy

Arielle Jarry

La création de l'impôt provincial sur le
revenu des particuliers au Québec

Justin Dubé

L'évolution des lexiques révisionniste et
négationniste d'Adrien Arcand entre 1933
et 1966 : une analyse textométrique

Simon Delarosbil